

● PÉTROLE
**Le baril de
Brent à 78,86
dollars**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● PARTICIPATION DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS AUX MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Des résultats salués qui renforcent la visibilité du produit algérien

(P5)

LA PASTÈQUE ALGÉRIENNE, UNE QUALITÉ RECONNUE MONDIALEMENT

Une filière stratégique à protéger

La pastèque algérienne s'impose comme l'un des produits phare de l'agriculture nationale. Avec une production annuelle d'environ 2,2 millions de tonnes, l'Algérie se classe au cinquième rang mondial et occupe la première place en Afrique. Elle est devancée à l'échelle planétaire uniquement par la Chine, la Turquie, l'Inde et le Brésil. Cette performance place le pays parmi les acteurs incontournables de la filière et confirme la compétitivité de son agriculture dans un marché international exigeant.

(Lire en Page 4)



● SELON LES DONNÉES D'ENAGÁS, GESTIONNAIRE
DU RÉSEAU GAZIER ESPAGNOL

L'Algérie premier des fournisseurs de gaz à l'Espagne avec 64,23 térawattheures

(P3)

● LE GÉNOCIDE SIONISTE SE POURSUIT
À GAZA

Un martyr et plusieurs blessés, dans des bombardements israéliens

(P12)

Tennis : l'Italien Jannik Sinner sacré à Wimbledon pour la deuxième fois consécutive



L'Italien Jannik Sinner, numéro un mondial, a été sacré champion du tournoi de Wimbledon pour la deuxième fois consécutive, après avoir battu dimanche l'Allemand Alexander Zverev, numéro trois mondial, par trois manches à une (6-7, 7-6, 6-3, 6-4) en finale.

Sinner (24 ans) a réussi à plier la rencontre en 3 heures et 46 minutes, poursuivant ainsi sa domination face à Zverev en signant sa dixième victoire consécutive, et la onzième de leurs confrontations directes, contre 4 défaites.

Zverev, vainqueur de Roland-Garros, a abordé le match avec une grande confiance et beaucoup de détermination. Il a réussi à remporter le premier set et à mener 5-4 dans les jeux de la deuxième manche, après avoir livré sa meilleure performance offensive dans un grand rendez-vous.

Cependant, le joueur allemand n'a pas pu maintenir son niveau de jeu dans les moments cruciaux, permettant à Sinner de renverser la situation en remportant trois sets consécutifs. L'Italien s'est ainsi adjugé son deuxième titre à Wimbledon et son cinquième en Grand Chelem.

Cette victoire marque également son 100e succès dans les tournois du Grand Chelem, faisant de lui le huitième joueur en activité à atteindre ce cap, rejoignant ainsi Novak Djokovic (409), Stan Wawrinka (160), Marin Cilic (143), Alexander Zverev (131), Gaël Monfils (130), Kei Nishikori (104) et Grigor Dimitrov (103).

Il s'agit du premier titre de Sinner en Grand Chelem pour l'année 2026, après sa défaite contre Novak Djokovic en demi-finale de l'Open d'Australie et son élimination surprise au deuxième tour de Roland-Garros face à l'Argentin Juan Manuel Cerundolo.

Canicule en Europe : les exportations turques de climatiseurs en forte hausse

L'es vagues de chaleur qui frappent l'Europe et font grimper les températures au-dessus des normales saisonnières stimulent la demande en systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), entraînant une forte hausse des exportations turques vers le continent. Les épisodes de chaleur extrême transforment progressivement les habitudes de vie et renforcent la demande pour ces équipements, autrefois considérés comme des produits de luxe.

Cette perception évolue rapidement, les climatiseurs étant désormais devenus indispensables durant les mois d'été dans de nombreux pays européens.

Les investissements dans les solutions de refroidissement se sont accéléérés dans plusieurs pays de l'Union européenne, aussi bien dans les logements que dans les bâtiments publics, les lieux de travail, les établissements de santé et les infrastructures éducatives.

Dans ce contexte, les marchés européens touchés par les fortes chaleurs ont augmenté leurs commandes de systèmes CVC économes en énergie. Selon les données de l'Assemblée des exportateurs turcs, l'Allemagne est restée en juin le premier marché européen pour les exportations turques du secteur, avec 71,4 millions de dollars, soit une hausse de 19,9 % sur un an. Elle est suivie par l'Italie, où les exportations ont progressé de 35,1 % à 30,5 millions de dollars, la France (+46,3 % à 28,3 millions), la Pologne (+10,3 % à 23,7 millions) et l'Espagne (+29,3 % à 23 millions).

La Finlande a enregistré la plus forte progression des exportations turques du secteur avec une hausse spectaculaire de 130,7 %, devant la Croatie (+97,3 %), la Lettonie (+96,1 %), le Luxembourg (+83,6 %) et Malte (+74 %).



L'UE approuve un soutien français de 63 milliards d'euros à l'éolien en mer

L'a Commission européenne a approuvé lundi un régime français de soutien à l'éolien en mer pouvant atteindre 63 milliards d'euros sur une période de 25 ans, estimant qu'il était conforme aux règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État.

Selon Bruxelles, ce dispositif est « nécessaire, approprié et proportionné » pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone.

Le mécanisme doit soutenir la construction et l'exploitation d'onze parcs éoliens en mer situés en mer du Nord, dans l'Atlantique et en Méditerranée.

Ces installations devraient représenter une capacité totale pouvant atteindre 11,1 gigawatts et produire jusqu'à 47,8 térawattheures d'électricité renouvelable par an, soit environ 10,6 % de la consommation annuelle d'électricité en France.

L'aide prendra la forme d'une prime variable versée dans le cadre d'un contrat pour différence, garantissant aux producteurs un prix de référence stable indépendamment des fluctuations du marché.

Lorsque les prix de l'électricité seront inférieurs à ce prix de référence, l'État français devra verser une compensation aux producteurs. À l'inverse, lorsque les prix du marché seront supérieurs, les bénéficiaires devront reverser la différence à l'État.

« La décision d'aujourd'hui ouvre la voie au régime français de soutien à l'éolien en mer », a déclaré Teresa Ribera, vice-présidente de la Commission européenne chargée de la transition écologique.

Elle a ajouté que la France poursuivrait ses efforts en faveur d'un système énergétique totalement décarboné et que la Commission continuerait d'aider les États membres à atteindre leurs objectifs climatiques communs.

La France ambitionne de porter sa capacité éolienne en mer à 45 gigawatts d'ici à 2050, contre environ 2 gigawatts actuellement.



L'UE impose de nouvelles sanctions à des «cybercriminels» liés à la Russie

L'UE a imposé lundi des sanctions à neuf personnes et quatre entités qu'elle accuse d'avoir contribué à des cyber activités liées à la Russie et visant l'Union, ses États membres et ses partenaires internationaux.

Le Conseil européen a déclaré que ces sanctions visaient des officiers des services de renseignement militaires russes (GRU), des cybercriminels, des « hacktivistes » autoproclamés et des entreprises privées qui auraient participé à des cyber opérations visant à déstabiliser l'UE.

L'Union a précisé que ces mesures avaient été adoptées en réponse à toute une série d'activités cybernétiques menées par le biais de ce qu'elle a qualifié d'« écosystème cybernétique lié à la Russie », impliquant des acteurs étatiques et non étatiques.

Selon l'UE, les personnes et entités visées ont contribué à des cyber opérations affectant les services publics, les infrastructures critiques et les réseaux gouvernementaux, provoquant des perturbations et des pertes financières.

L'Union a également accusé le Service fédéral de sécurité russe (FSB) de contrôler plusieurs groupes de cybermenaces, dont TURLA, et de mener des opérations de cyberespionnage et de perturbation contre des cibles européennes.

L'UE a indiqué que ses membres, notamment la France, l'Allemagne, la Pologne, l'Administration chypriote grecque, les Pays-Bas, l'Autriche, la Slovaquie, la Roumanie et la Finlande, avaient été touchés par des cyber activités liées à la Russie.

L'Union a déclaré qu'elle continuerait à renforcer sa coopération avec ses partenaires internationaux, notamment l'OTAN, afin de soutenir ce qu'elle a qualifié de « cyberspace libre, ouvert, stable et sûr ».

Incendie de Fontainebleau : le feu a parcouru 800 hectares, Macron et Nunez réagissent

L'incendie qui touche la forêt de Fontainebleau, en Seine-et-Marne, depuis dimanche a parcouru 800 hectares du massif, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur Laurent Nunez, qui s'est rendu sur place auprès des sapeurs-pompiers.

Laurent Nunez a indiqué sur le réseau social américain X s'être rendu « ce matin auprès des sapeurs-pompiers et de l'ensemble des forces mobilisées sur le feu de forêt de Noisy-sur-Ecole en Seine et Marne ».

Il a précisé que l'incendie « a déjà parcouru 800 hectares de la forêt de Fontainebleau, un peu moins de 5% de la surface du massif ».

Près de 600 sapeurs-pompiers sont engagés sur le feu, « épaulés par des renforts venus de toute la France, notamment des zones Sud et Sud-Est de la France », a-t-il ajouté, y voyant « une illustration forte de la solidarité nationale » de territoires habituellement confrontés aux grands feux de forêt venant prêter main-forte à l'Île-de-France.

Le ministre a fait état d'une forte mobilisation dimanche soir « jusqu'à la nuit aérienne », suivie dès lundi matin du déploiement d'un dispositif aérien exceptionnel comprenant deux Canadair, deux Dash, un hélicoptère bombardier d'eau lourd et deux hélicoptères bombardiers d'eau légers, en appui des équipes au sol.

Depuis le début de la saison, près de 10 000 départs de feux de végétation ont été recensés en France, détruisant près de 32 000 hectares, a également indiqué Laurent Nunez, qui a salué « le courage, le professionnalisme et l'engagement de tous ceux qui sont mobilisés pour protéger les populations, les habitations et notre patrimoine naturel ».

Le président français Emmanuel Macron a réagi de son côté sur X, qualifiant l'incendie de Fontainebleau d'« ampleur exceptionnelle ».

« Aux habitants de Seine-et-Marne, je veux dire notre solidarité. Aux sapeurs-pompiers et forces de secours engagés sans relâche, notre profonde gratitude », a-t-il écrit, assurant que « tous les moyens sont mobilisés ».

PÉTROLE

Le baril de Brent à 78,86 dollars

Les cours du pétrole ont ouvert en forte hausse hier, le baril de Brent s'établissant à 78,86 dollars, sous l'effet des développements géopolitiques au Moyen-Orient.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, référence internationale, augmentait de 3,75% à 78,86 dollars vers 22H10 GMT, avant l'ouverture des marchés financiers en Asie. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en août, grimpait de 3,65% à 74,02 dollars. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, le 5 juillet en cours, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois d'août prochain, tout en réaffirmant leur engagement à adopter une approche prudente afin de préserver la stabilité du marché. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volon-

taires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

A l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les sept pays sont convenus de procéder, à compter du mois d'août 2026, à un ajustement collectif de leur production, par une augmentation globale de 188.000 barils par jour, dans le cadre de la reprise progressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. En vertu de cette décision, le niveau de production requis pour l'Algérie sera relevé de 6.000 barils par jour, pour atteindre 1,001 million de barils par jour à compter du mois d'août prochain, précise la même source.

De son côté, l'Opep a indiqué, dans un communiqué publié sur son site web, que les ajustements volontaires supplémentaires pourraient être réintroduits, en partie ou en totalité, de manière progressive, en fonction de l'évolution des conditions du marché. "Les sept pays continueront de suivre et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts continus visant à soutenir sa stabilité", a indiqué l'organisation soulignant "l'importance d'adopter une approche prudente



et de conserver toute la flexibilité nécessaire pour augmenter, suspendre ou inverser le processus de suppression progressive des ajustements volontaires de la production". L'Opep a également réaffirmé, dans son communiqué, l'engagement collectif des sept pays à assurer une conformité totale à la Déclaration de coopération, ainsi qu'à compenser intégralement tout volume de surproduction enregistré. Les sept pays poursuivront la tenue de réunions mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché, les niveaux de conformité et les mécanismes de compensation, ajoute le communiqué, qui précise que leur prochaine réunion est prévue le 2 août prochain.

R. N.

SELON LES DONNÉES D'ENAGÁS, GESTIONNAIRE DU RÉSEAU GAZIER ESPAGNOL

L'Algérie premier des fournisseurs de gaz à l'Espagne avec 64,23 térawattheures

L'Algérie et le gestionnaire du réseau gazier espagnol Enagás sont liés par un partenariat énergétique stratégique. L'Algérie, par l'intermédiaire de la Sonatrach, est le premier fournisseur de gaz de l'Espagne. Le gaz est acheminé principalement via le gazoduc direct Medgaz, reliant Béni Saf à Almeria, dont Sonatrach est l'actionnaire majoritaire à 51% aux côtés de l'espagnol Naturgy (49%).

L'Algérie s'est donc, solidement imposée comme la première source d'approvisionnement en gaz de l'Espagne, couvrant fréquemment plus de 40% des importations mensuelles du pays ibérique, devançant largement les États-Unis et la Russie. Et il se trouve, justement que, selon les données d'Enagas, le gestionnaire du réseau gazier espagnol, l'Algérie est en tête des fournisseurs de gaz à l'Espagne avec 64,23 térawattheures et ce, au cours du premier semestre 2026.

En d'autres termes, l'Algérie a conservé sa place de premier fournisseur de gaz à l'Espagne au cours du premier semestre 2026, avec des exportations atteignant environ 64,23 térawattheures, soit 33,9 % des importations totales de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié de

Madrid. En effet, selon les données d'Enagas, relayées par la plateforme spécialisée « Energy », ce chiffre place donc l'Algérie devant les États-Unis et la Russie.

Les États-Unis se sont classés deuxièmes parmi les fournisseurs de gaz à l'Espagne au cours du premier semestre 2026, représentant 29,4 % du marché et fournissant un total de 55,77 térawattheures (TWh) de gaz naturel liquéfié (GNL). La Russie a suivi avec 17,70 %, exportant 37,36 TWh, soit une augmentation de 43 % sur un an. D'après ces mêmes données, les exportations algériennes vers le marché espagnol ont progressé de janvier à juin 2026 par rapport à la même période en 2025, atteignant environ 64,22 térawattheures (TWh). Ce chiffre se compose de 59,63 TWh de gaz naturel et de 4,59 TWh de gaz naturel liquéfié (GNL), contre 61,57 TWh sur la même période l'année précédente.

Au-delà des volumes actuels acheminés par le gazoduc Medgaz (d'une capacité d'environ 11 milliards de mètres cubes par an), les deux pays explorent des opportunités d'élargir leur collaboration aux énergies nouvelles et à l'hydrogène vert, tirant profit de l'expertise de Sonatrach. D'autre part, les

importations totales de gaz de l'Espagne au cours du premier semestre de cette année ont atteint environ 189,51 TWh, dont 68,54 TWh (36 %) de gaz naturel et 120,97 TWh (64 %) de GNL. Ces niveaux sont proches de ceux enregistrés sur la même période en 2025, qui s'élevaient à 189,64 TWh.

Là, il est important de faire remarquer que ces résultats interviennent dans un contexte de défis persistants pour les marchés mondiaux de l'énergie, notamment, avec les perturbations liées à la guerre en Iran et aux coupures d'approvisionnement qui en résultent via le détroit d'Ormuz, soulignant ainsi l'importance de fournisseurs capables de garantir un approvisionnement stable.

Le Nigeria est arrivé quatrième avec 7,3 %, fournissant un total de 13,79 TWh de GNL, tandis que le Portugal occupait la cinquième place avec 2,7 %, fournissant un total de 5,11 TWh de gaz naturel.

La Mauritanie a également renforcé sa position parmi les fournisseurs de gaz de l'Espagne durant la même période, se classant neuvième avec une part de marché de 1 % et un total de 1,89 térawattheure (TWh) de gaz naturel liquéfié (GNL).

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Associer le secteur privé au financement des start-up pour consolider un modèle algérien désormais reconnu en Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, de poursuivre l'appui à la dynamique positive et aux succès réalisés dans le domaine des start-up, en œuvrant, à l'avenir, à associer le secteur privé au financement des projets des jeunes entreprises innovantes, particulièrement dans les domaines les plus sollicités. Cette directive, inscrite dans le communiqué du Conseil des ministres, vient confirmer la volonté des plus hautes autorités du pays de faire de l'écosystème des start-up un levier stratégique de croissance, de diversification économique et de création d'emplois qualifiés. Concernant l'exposé sur le développement de l'écosystème des start-up, le président de la République a souligné que le modèle algérien de création et de développement des start-up « suscite aujourd'hui un intérêt africain et international, en ce qu'il génère une dynamique économique et préserve la souveraineté effective de notre jeunesse et de ses entreprises ». Cette reconnaissance traduit les résultats obtenus ces dernières années grâce à la mise en place d'un cadre juridique incitatif, à la création d'un ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, à l'instauration du label « startup » et du Fonds algérien pour les start-up, ASF, ainsi qu'à l'émergence d'incubateurs et d'accélérateurs publics et privés sur l'ensemble du territoire. Ces mesures ont permis l'éclosion de centaines de jeunes pousses dans les secteurs du numérique, de la fintech, de l'agritech, de la santé, de l'intelligence artificielle, des énergies renouvelables et de la logistique. À cette occasion, le président de la République a salué « toutes les initiatives conduites par l'Algérie dans le domaine des start-up, qui ont permis à l'expérience algérienne de s'imposer comme un modèle pionnier et crédible suscitant un intérêt croissant de la part des pays africains ». Plusieurs délégations du continent ont en effet effectué des visites d'étude pour s'inspirer du dispositif algérien, qui combine accompagnement institutionnel, allègements fiscaux, facilités administratives et mécanismes de financement adaptés. Le succès de conférences continentales organisées à Alger et la participation régulière de start-up algériennes à des compétitions internationales témoignent de cette montée en puissance et de la crédibilité acquise par l'écosystème national. La nouvelle orientation présidentielle insiste désormais sur le rôle primordial à accorder au secteur privé dans le financement des projets innovants. L'objectif est de compléter l'effort public et de mobiliser l'épargne nationale vers l'économie de la connaissance. Banques, fonds d'investissement, groupes industriels et opérateurs économiques sont appelés à investir dans les start-up, notamment dans les domaines les plus sollicités tels que les technologies financières, la cybersécurité, les solutions cloud, la data, l'agrégation de services numériques, les technologies vertes et les industries 4.0. Cette implication du privé doit permettre d'accélérer la phase de croissance, de favoriser l'industrialisation des solutions développées et de faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Elle répond également à la nécessité de créer des synergies entre grandes entreprises et jeunes pousses, à travers des contrats de sous-traitance, des partenariats technologiques ou des programmes d'open innovation. Poursuivre la dynamique positive implique aussi de renforcer les dispositifs de formation, d'améliorer l'accès au foncier et aux infrastructures technologiques, et de simplifier davantage les procédures liées à la création d'entreprise et à la levée de fonds. L'État maintient son engagement à sécuriser l'environnement des affaires pour les start-up, à protéger la propriété intellectuelle et à encourager l'exportation des services numériques. Dans le même temps, l'association du secteur privé au tour de table des start-up contribuera à diversifier les sources de financement, à partager les risques et à professionnaliser la gouvernance des projets. En plaçant la jeunesse et l'innovation au cœur de la stratégie de développement, l'Algérie entend préserver sa souveraineté économique et technologique. Les start-up constituent un vivier de solutions aux problématiques locales et un vecteur d'insertion dans l'économie mondiale. Les directives du président Tebboune visent à consolider les acquis, à élargir la base des investisseurs et à faire de l'écosystème algérien une référence à l'échelle africaine et internationale. Le partenariat public-privé qui se dessine autour du financement des jeunes entreprises innovantes marque une nouvelle étape, où l'audace entrepreneuriale de la jeunesse rencontre la capacité d'investissement du secteur privé pour bâtir une économie diversifiée, compétitive et créatrice de valeur.

R. N.

LA PASTÈQUE ALGÉRIENNE, UNE QUALITÉ RECONNUE MONDIALEMENT

Une filière stratégique à protéger

La pastèque algérienne s'impose comme l'un des produits phares de l'agriculture nationale. Avec une production annuelle d'environ 2,2 millions de tonnes, l'Algérie se classe au cinquième rang mondial et occupe la première place en Afrique.

Elle est devancée à l'échelle planétaire uniquement par la Chine, la Turquie, l'Inde et le Brésil. Cette performance place le pays parmi les acteurs incontournables de la filière et confirme la compétitivité de son agriculture dans un marché international exigeant. La région d'El Oued constitue l'un des principaux bassins de culture de la pastèque dans le pays. Les conditions pédoclimatiques, la maîtrise des techniques d'irrigation et le savoir-faire des producteurs ont permis le développement de variétés réputées pour leur calibre et leurs qualités gustatives. Certaines pastèques géantes cultivées dans la wilaya dépassent les 20 kg, tout en conservant une chair sucrée, juteuse et une bonne tenue après récolte. Ces caractéristiques répondent aux standards recherchés sur les marchés extérieurs, où la pastèque algérienne connaît un engouement croissant. La montée en puissance des

exportations agricoles témoigne de cette reconnaissance, dans un contexte où plusieurs secteurs économiques enregistrent un regain d'activité.

DES CONTRÔLES SANITAIRES RIGOUREUX POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ
Pour accompagner cette dynamique et protéger la réputation du produit national, la filière fait l'objet de campagnes de contrôle sanitaire rigoureuses. Le ministère du Commerce, en coordination avec les services compétents, multiplie les inspections sur les lieux de production, les marchés de gros et les étals de détail. L'objectif est de garantir la qualité et la sécurité des fruits mis à la consommation, depuis le champ jusqu'au panier du consommateur. Ces opérations portent sur les résidus de pesticides, la traçabilité et les conditions de conservation. Les laboratoires mobilisés assurent des analyses régulières afin de s'assurer de la conformité des lots aux normes en vigueur. Récemment, des publications relayées sur les réseaux sociaux ont mis en cause la salubrité de la pastèque rouge, laissant entendre qu'elle serait impropre à la consommation. Face à ces allégations, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a publié un communiqué pour rétablir les faits. Les résultats des analyses de laboratoire effectuées « nient de façon catégorique » les affirmations diffusées, qualifiées d'« informations erronées ». Le communiqué souligne que ces rumeurs ont pour objectif de porter atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire du pays, à un moment où les produits agricoles algériens connaissent un essor notable sur



les marchés extérieurs. Le ministère de l'Intérieur, aux côtés du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a appelé les citoyens à ne pas se laisser entraîner par ces rumeurs infondées. Les autorités rappellent que la santé publique demeure au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, qui veillent quotidiennement à la protection du consommateur et à sa sécurité.

LE RÔLE PRIMORDIAL DU CONSOMMATEUR ET LE RESPECT DES COMPÉTENCES

Dans ce contexte, le rôle du consommateur algérien apparaît déterminant. En privilégiant les circuits contrôlés et en s'informant auprès des sources officielles, il contribue à préserver un produit national de qualité supérieure et à déjouer les tentatives de déstabilisation qui circu-

lent sur les réseaux sociaux. La vigilance collective permet de soutenir les producteurs et de consolider la place de l'Algérie sur les marchés agricoles internationaux. Le communiqué ministériel a également relevé que certaines prises de position émanant de personnes ou d'associations activant dans le domaine de la protection du consommateur, à l'instar de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et de son environnement, constituaient un dépassement des missions qui leur sont assignées. Il est rappelé que ces entités doivent se conformer aux principes et aux bases encadrant leur domaine de compétence, et porter leurs préoccupations aux instances habilitées sans s'immiscer dans des sujets qui ne relèvent pas de leurs prérogatives. Le ministère a précisé qu'il se réserve le droit de prendre les mesures et dispositions prévues par la législation et la réglementation en vigueur contre tout

contrevenant. Cela inclut le recours au gel de l'activité de l'association, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations. La pastèque illustre la capacité de l'agriculture algérienne à allier volume, qualité et compétitivité. Cinquième producteur mondial, premier en Afrique, le pays dispose d'un potentiel reconnu. La préservation de cette filière passe par le maintien des normes sanitaires, la lutte contre la désinformation et l'adhésion des consommateurs à une démarche de confiance envers la production nationale. Les efforts conjoints des pouvoirs publics, des producteurs et des citoyens visent un même objectif : garantir la sécurité alimentaire, valoriser le travail des agriculteurs et défendre un produit algérien dont la qualité n'est plus à démontrer sur les étals locaux comme à l'export.

Hamza B.

TORCHAGE DU GAZ SOUS 1 % À L'HORIZON 2030 ET PROGRAMMES MÉTHANE INTENSIFIÉS

L'Algérie et la norvégienne ICA-Finance s'allient pour décarboner les hydrocarbures

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a reçu, hier, le P-DG de la société norvégienne ICA-Finance, M. Matthew Harwood. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération entre le groupe Sonatrach et ICA-Finance, notamment dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont évoqué les moyens de promouvoir la coopération dans plusieurs axes stratégiques : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de méthane, la décarbonation des activités, ainsi que les technologies de captage et de stockage du carbone, CCS. L'objectif est également de bénéficier de l'expertise norvégienne dans le développement de solutions technologiques à faibles émissions, en appui aux efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de développement durable. À cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance de consolider la coopération

entre l'Algérie et le Royaume de Norvège dans le secteur des hydrocarbures, notamment à travers les partenariats entre les entreprises économiques. Il a réaffirmé son soutien au développement de la coopération entre Sonatrach et la société ICA-Finance. Le ministre a rappelé que l'Algérie et la Norvège partagent une vision commune, fondée sur le soutien aux efforts internationaux visant à réduire les émissions de méthane. Il a insisté sur la nécessité que les législations et les mécanismes réglementaires internationaux reposent sur des fondements scientifiques et objectifs et tiennent compte des spécificités des pays producteurs. Cette approche vise à atteindre les objectifs environnementaux, tout en préservant la sécurité énergétique et la stabilité des marchés et des approvisionnements. Dans ce cadre, le ministre d'État a présenté la stratégie nationale visant à réduire l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures. Cette feuille de route prévoit l'intensification des programmes de réduction des émissions de méthane, identifié comme un levier rapide de lutte

contre le réchauffement climatique. Elle fixe également un objectif précis : diminuer le torchage du gaz à moins de 1 % d'ici 2030. La stratégie intègre le développement de projets de captage et de stockage du carbone, le renforcement des programmes de reboisement, ainsi que la promotion des solutions technologiques et de l'économie circulaire. Parmi les initiatives phare figure le projet de Sonatrach portant sur la plantation de 420 millions d'arbustes, destiné à renforcer les puits de carbone naturels et à compenser une partie des émissions résiduelles du secteur.

ICA-FINANCE PROPOSE FINANCEMENT ET TECHNOLOGIES INNOVANTES

Pour sa part, le P-DG de la société norvégienne a exprimé l'intérêt de son entreprise à renforcer la coopération avec l'Algérie. M. Matthew Harwood a salué le potentiel du secteur algérien des hydrocarbures et les efforts déployés par l'Algérie et Sonatrach pour réduire les émissions de carbone. Il a réaffirmé la disponibilité d'ICA-Finance à accompagner ces efforts, en proposant des solu-

tions de financement et des technologies innovantes et en favorisant l'échange d'expertises. La société norvégienne dispose d'une expérience reconnue dans les mécanismes de financement vert et dans les technologies de détection et de réduction des fuites de méthane, de monitoring des émissions et de valorisation du gaz associé. La coopération entre Sonatrach et ICA-Finance s'inscrit dans un contexte où les grands producteurs d'hydrocarbures sont appelés à concilier sécurité énergétique et engagements climatiques. Pour l'Algérie, deuxième exportateur de gaz naturel vers l'Europe, la réduction de l'intensité carbone de sa production constitue un enjeu stratégique afin de maintenir sa compétitivité sur les marchés internationaux, de plus en plus sensibles à l'empreinte environnementale des énergies fossiles. Le partenariat avec la Norvège, pays pionnier dans la gestion des émissions de méthane et le déploiement du CCS en mer du Nord, offre un appui technique et financier pour accélérer la mise en œuvre de la feuille de route nationale.

H. B.

PARTICIPATION DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS AUX MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Des résultats salués qui renforcent la visibilité du produit algérien

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a présidé, lundi à Alger, une réunion d'évaluation consacrée à l'examen des résultats de la participation des exportateurs algériens aux différentes manifestations économiques internationales organisées par le ministère. La rencontre a permis de dresser un état des lieux des retombées commerciales et de tracer les perspectives pour renforcer la présence du produit national à l'étranger, indique un communiqué du ministère.

À cette occasion, M. Rezig a salué les résultats accomplis par les opérateurs économiques. Il a souligné que ces participations « ont contribué à faire connaître le produit algérien et à renforcer sa présence sur les marchés extérieurs, outre la création de nouvelles opportunités commerciales au profit des entreprises nationales ». Les foires, salons spécialisés et forums d'affaires ont ainsi servi de vitrine pour mettre en avant la diversité de l'offre exportable algérienne hors hydrocarbures : agroalimentaire, matériaux de construction, produits pharmaceutiques, électroménager, textiles ou encore services. Les rencontres B2B organisées en marge de ces événements ont facilité la signature de contrats et l'ouverture de nouveaux canaux de distribution.

UNE APPROCHE EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS PRÉSIDENTIELLES

Pour le ministre, ce bilan « reflète le succès de l'approche adoptée par le ministère



dans l'accompagnement des exportateurs et la promotion des exportations nationales, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, à renforcer la compétitivité de l'économie nationale et à élargir la présence du produit algérien sur les marchés internationaux ». Cette stratégie repose sur un ciblage des manifestations à fort potentiel, une préparation en amont des entreprises participantes et un suivi post-salon pour concrétiser les contacts établis. L'objectif est d'inscrire durablement les exporta-

teurs dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe.

APPEL À CAPITALISER SUR LES OPPORTUNITÉS DES SALONS INTERNATIONAUX

M. Rezig a appelé les exportateurs à « continuer à tirer profit des opportunités offertes par les salons et les manifestations économiques internationales afin de consolider la place des exportations algériennes et de diversifier leurs destinations ». Le ministère mise sur une participation plus structurée, avec des pavillons

nationaux renforcés, des campagnes de communication adaptées aux marchés visés et un appui logistique pour les PME. L'enjeu est d'accroître la part des produits transformés et à haute valeur ajoutée dans le panier des exportations, tout en répondant aux normes et exigences des pays importateurs.

ENGAGEMENT À POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

Au terme de la réunion, le ministre a réaffirmé « l'engagement du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations à poursuivre l'accompagnement des exportateurs, à être à l'écoute de leurs préoccupations et à mettre à leur disposition les différentes formes de soutien et les facilités nécessaires au renforcement de leur présence sur les marchés extérieurs ». Cet accompagnement se traduit par des dispositifs de financement, des aides à la participation, des formations à l'export et un appui à la certification. La réunion d'évaluation confirme que la présence régulière des opérateurs algériens dans les grandes manifestations internationales porte ses fruits. Elle s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à faire de l'exportation un levier de croissance. Les résultats obtenus encouragent à intensifier l'effort collectif entre pouvoirs publics et entreprises pour ancrer le label « Made in Algeria » sur la carte du commerce mondial.

H.B.

EDUCATION NATIONALE

Concours de recrutement pour plus de 26 000 postes dans plusieurs grades



Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, dans un communiqué, l'ouverture d'un concours de recrutement sur la base d'épreuves afin de pourvoir plus de 26 000 postes dans plusieurs grades à travers les wilayas du pays. Le concours concerne les postes de 5628 superviseurs d'éducation, 16601 éducateurs spécialisés dans le soutien pédagogique, 603 conseillers analystes en orientation scolaire et professionnelle, 1510 attachés principaux de laboratoire, 54 conseillers en nutrition scolaire, 760 intendants, ainsi que 1053 sous-intendants, ce qui représente un total de 26209 postes à pourvoir, précise la même source. Les postulants seront

soumis à des épreuves écrites, comprenant des tests dans la spécialité et des épreuves de culture générale ou des tests techniques, avant de passer, une fois admis, les épreuves orales pour leur recrutement définitif, précise le communiqué. Le communiqué du ministère explique que les inscriptions à ce concours s'effectuent exclusivement via la plateforme numérique sur le lien : <https://tawdif.education.dz>, avec le règlement des frais de participation, fixés à 200 DA, par paiement électronique disponible sur la même plateforme. Les épreuves écrites sont prévues le 26 septembre 2026, précise la même source.

R. N.

FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAÏN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Ouverture à Alger de la première édition

La première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire (du 13 au 20 juillet), organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, a débuté lundi au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger, avec la participation de 16 pays africains.

La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, en



présence du Directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Boualem Chebihi, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, ainsi que de plusieurs ambassadeurs accrédités en Algérie, de directeurs de différents instituts et universités algériens, d'étudiants et des délégations participant à cette manifestation continentale.

Placée sous le slogan "L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire", cette première édition sera marquée par la présentation de pièces théâtrales en compétition officielle et hors compétition, ainsi que par des spectacles de théâtre de rue. Elle verra la participation d'établissements universitaires issus de 16 pays africains, à l'instar de la Mauritanie, du Mozambique, de la Tunisie et du Sahara occidental.

Le commissariat du festival a également programmé un concours universitaire africain du "meilleur texte théâtral", parallèlement à l'organisation d'un colloque international sur le théâtre africain, par l'Université d'Alger 2.

Ce festival vise à "unir la jeunesse africaine qui croit au théâtre en tant qu'art rassemblant la diversité et la richesse du continent au sein de l'Université en tant qu'incubateur de la créativité de la jeunesse africaine". Cet événement culturel africain reflète aussi "la détermination de l'Algérie à consacrer sa dimension africaine à travers le théâtre universitaire, en ouvrant une fenêtre sur le patrimoine culturel, artistique et littéraire africain, et en offrant une opportunité d'échange entre les jeunes universitaires talentueux et créatifs du continent", selon les organisateurs.

R. N.

MOHAMED HATTAB À KHENCHELA :

Les registres de doléances numériques, pour suivre les préoccupations des citoyens

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a souligné, à Khenchela, que les registres de doléances numériques dans les administrations et institutions publiques "constituent désormais un outil pour suivre les préoccupations des citoyens et évaluer la qualité du service en temps réel".



M. Hattab a précisé, en parcourant des registres de doléances dans plusieurs institutions publiques, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Khenchela, que "ce registre, dans son nouveau concept, n'est plus un simple outil administratif traditionnel, mais un système de contrôle permettant à l'instance du médiateur de la République de suivre de manière transparente et en temps réel le niveau de prise en charge des préoccupations, garantissant ainsi une accélération du rythme de réponse et une amélioration de la qualité du service public dû au citoyen".

Lors d'une visite à la direction du cadastre et de la conservation foncière, où il s'est enquis de la réalité du service public et de la numérisation, il a insisté sur la

nécessité de simplifier les procédures administratives, affirmant que la numérisation "joue un rôle crucial dans la réduction des délais et le traitement des dossiers en suspens", ce qui garantit une amélioration de la qualité du service public et une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens".

Au siège de l'agence régionale de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), M. Hattab s'est particulièrement intéressé à l'aménagement des espaces d'accueil, soulignant, à cet égard, que la mise en place d'itinéraires conçus pour les personnes à mobilité réduite "dépasse le cadre d'une simple mesure technique mais constitue la pierre angulaire d'un service public qui permet à tous les citoyens, quelle que soit leur catégorie, d'accéder aux structures de l'Etat et de bénéficier de ses services dans des condi-

tions assurant l'égalité des chances".

Le médiateur de la République s'est enquis, dans ce contexte, de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, saluant, au passage, "les efforts déployés par certaines organisations et institutions pour fournir un traitement spécial à cette catégorie", avant d'appeler à "remédier à certaines lacunes sur le terrain, notamment en ce qui concerne les passages spéciaux garantissant un accès fluide aux structures publiques".

Lors d'un échange avec un citoyen au siège de la commune de Khenchela, M. Hattab a souligné "un principe fondamental", à savoir "le droit du citoyen à recevoir une réponse à ses préoccupations", avant d'insister sur "la nécessité de respecter des délais raisonnables pour garantir l'efficacité du service public et éviter de

porter atteinte aux intérêts des citoyens".

Il a déclaré, à cet égard, que "la réponse fournie au citoyen doit être fondée sur des justifications légales claires, en vue de promouvoir le principe de transparence et de responsabilité administrative".

M. Hattab avait auparavant visité le siège de l'agence commerciale de l'entreprise Algérie Télécom, où il a écouté un exposé d'évaluation des conditions d'accueil des citoyens, saluant, in situ, les efforts déployés pour offrir des services de qualité aux clients.

Il a ensuite rendu visite, en son domicile, à l'élève ayant obtenu la meilleure moyenne (18,70) à l'examen du baccalauréat, Nada Bouterâa, du lycée Khellaf-Bachir, à qui il a présenté ses félicitations, louant le rôle de ses parents qui ont su l'accompagner et la soutenir pour qu'elle puisse atteindre ce résultat.

ORAN

Relogement des deux familles sinistrées dans de nouveaux logement

Les deux familles touchées par l'incendie qui s'est déclaré au niveau de compteurs électriques, suivi d'une explosion dans la nuit de samedi à dimanche à Oued Tlalat, ont été relogées, à Oran, dans de nouveaux logements situés dans la même commune, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a supervisé le relogement des deux familles sinistrées en moins de 24 heures après la survenue de l'incident. Deux logements décents leur ont été attribués dans le quartier des 2.000 logements publics locatifs (LPL) à Oued Tlalat. Pour rappel, l'incendie s'est déclaré au niveau des compteurs électriques situés au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de neuf étages, dans le quartier des 3.100 logements à Oued Tlalat. Il a été suivi d'une explosion au deuxième étage, provoquant l'effondrement des murs extérieurs de deux appartements de l'immeuble. L'incident a fait 23 blessés, dont six agents de la Protection civile. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers les établissements hospitaliers d'Oued Tlalat, l'hôpital 1er Novembre 1954 d'Es Senia, l'hôpital des grands brûlés, ainsi que le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Docteur Benzerdjeb pour y recevoir les soins nécessaires. A noter que la plupart des blessés ont quitté les hôpitaux dimanche.

ILLIZI

La Cnep-Banque inaugure sa nouvelle agence

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) ouvre une agence commerciale à Illizi, dans le cadre de son plan d'expansion visant à améliorer l'accessibilité à ses services, a indiqué la banque publique dans un communiqué. Cette nouvelle implantation porte à 232 le nombre d'agences de la Cnep-Banque à travers le territoire national, "illustrant sa volonté de rapprocher ses services de l'ensemble des citoyens", précise la même source. La nouvelle agence, située dans la rue de l'Emir Abdelkader (commune d'Illizi), met à la disposition de sa clientèle une gamme "complète" de produits et services bancaires relevant de la finance classique ainsi que de la finance islamique. "Cette ouverture traduit l'engagement de la Cnep-Banque à accompagner le développement des régions, à soutenir la dynamique économique locale et à garantir un accès de proximité à des services bancaires modernes au profit des particuliers, des professionnels et des entreprises", est-il souligné dans le communiqué ajoutant qu'à travers cette nouvelle implantation au cœur du Grand Sud algérien, la banque marque "une étape majeure dans le développement de son réseau".

PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Poursuite des campagnes de sensibilisation dans les wilayas du pays

Les campagnes de sensibilisation visant à renforcer la prévention contre les incendies de forêt et des récoltes agricoles se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des

Transports. Ces campagnes, menées en exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, sont supervisées par les autorités locales et les services de la Protection civile, avec la participation des différents secteurs et

organismes concernés, afin de "limiter les causes des incendies et d'ancrer les comportements préventifs chez les citoyens", précise la même source. Ces actions comprennent l'organisation de journées d'information et de rencontres de proximité, ainsi que des actions de sensibilisation sur le terrain au profit des agriculteurs, des habitants des zones forestières et des visiteurs des espaces naturels, au cours desquelles des conseils et des orientations y sont fournis concernant les moyens de prévention des incendies ainsi que les mesures à suivre pour éviter leur déclenchement ou limiter leur propagation. Dans cette optique, ajoute le communiqué, les opérations de distribution de dépliants et d'affiches de sensibilisation sont intensifiées, et divers moyens d'information et de communication ainsi que les réseaux sociaux sont également exploités afin de diffuser les messages de prévention, tout en insistant sur l'importance de signaler immédiatement tout incendie ou tout comportement susceptible d'en provoquer, afin de favoriser une intervention rapide et de limiter les dégâts. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre de "l'approche préventive" adoptée par les pouvoirs publics, visant à faire du citoyen "un partenaire essentiel dans la protection de la richesse forestière et des récoltes agricoles, ainsi que dans le renforcement de la conscience collective quant à l'importance de préserver les ressources naturelles et les biens, en sus de renforcer la sécurité alimentaire du pays", conclut le communiqué.

ALGER :

L'USTHB honore les étudiants brillants

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger) a organisé une cérémonie à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2025-2026, consacrée à la distinction des étudiants brillants et des majors de promotion dans les différentes facultés. A cette occasion, le recteur de l'université, le professeur Djamel Eddine Akretche, a précisé que cette cérémonie académique a été organisée "afin de partager la joie de la remise des diplômes avec les étudiants à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2025-2026, et d'honorer l'élite des majors de promotion qui se sont distingués par leur savoir et leur assiduité". Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à l'université, en tant que "pilier fondamental de l'édification de l'Algérie nouvelle, et en exécution de la vision stratégique visant à promouvoir le système de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", a-t-il ajouté. A cet égard, M. Akretche a relevé que cette année a vu "la sortie de 5.338 étudiants en licence et 4.818 étudiants en master, en sus de la sortie de la première promotion de la formation universitaire à distance en informatique". S'agissant de la recherche scientifique, l'université a enregistré cette année "la soutenance de plus de 230 thèses de doctorat dans diverses spécialités et l'ouverture de 19 écoles doctorales, en partenariat avec certaines universités algériennes de référence", a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Akretche a fait savoir que l'USTHB avait conclu, au cours de cette année, "plus de 50 conventions de coopération avec des universités, des organismes nationaux et internationaux ainsi que des entreprises économiques, outre l'incubation de 335 projets innovants, l'évaluation de 229 projets innovants, la création de 6 start-up, et l'obtention de 35 labels projet innovant et 5 labels start-up". "L'USTHB a déposé, durant l'année en cours, 27 brevets d'invention, et a obtenu 6 marques déposées et un modèle enregistré, illustrant la progression et la diversification de la production innovante, en sus du renforcement de la protection des résultats de la recherche scientifique au service du développement socio-économique", a souligné le recteur de l'USTHB.

TUNISIE

Aggravation de 26% du déficit commercial au premier semestre

Selon les derniers chiffres de l'INS, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant le premier semestre de l'année 2026 montrent que les exportations ont atteint le niveau de 34645,2 MD contre 31773,7 MD durant la même période de l'année 2025. Quant aux importations, elles ont atteint le niveau de 47214,6 MD contre 41674,1 MD durant la même période de l'année 2025. Suite à cette évolution au niveau des exportations (+9%) et des importations (+13,3%), le déficit commercial s'établit à un niveau de (-12569,4 MD) contre (-9900,4 MD) durant le premier semestre de l'année 2025. Le taux de couverture a atteint un niveau de (73,4%) contre (76,2%) durant la même période de l'année 2025.

HAUSSE DES EXPORTATIONS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Les exportations ont enregistré une hausse dans le secteur des industries mécaniques et électriques de (+9,1%) et le secteur des industries agro-alimentaires

de (+25,2%) à la suite de la hausse de nos ventes en huiles d'olives (3383,8 MD contre 2346,6 MD). De même une augmentation de (+49,1%) est enregistrée au niveau du secteur de l'énergie sous l'effet de l'augmentation de nos ventes des produits raffinés (807,9 MD contre 245,6 MD). Les exportations ont enregistré une baisse dans le secteur mines, phosphates et dérivés de (-19%) et dans le secteur du textile, habillement et cuirs les exportations de (-3,5%).

POURSUITE DU DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE

Le solde de la balance commerciale est déficitaire de (-12569,4 MD). Ce déficit provient



du groupe des produits énergétiques de (-6779,3 MD), des matières premières et demi-produits de (-3266,4 MD), des biens d'équipement de (-2228,4 MD) et des biens de consommations (-1267,2 MD). En revanche, le

groupe alimentation a enregistré un excédent de (+971,8 MD). Notons que le déficit énergétique représente environ 54% du déficit commercial total du pays.

INS

Hausse des exportations vers l'Union européenne au premier semestre

D'autre part, et selon les derniers chiffres de l'INS, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant le premier semestre de l'année 2026 ont été marqués par la hausse des exportations tunisiennes vers l'Union européenne. Ces exportations, qui représentent 70,4% du total des exportations tunisiennes, ont atteint la valeur; Les exportations sont en hausse avec la France (+8,6%) et avec l'Italie (+5,5%). En revanche, elles ont baissé avec certains partenaires européens, dont l'Allemagne (-0,5%) et la Grèce (-27,4%). En ce qui concerne les importations avec l'union européenne (44,9% du total des importations), elles ont atteint la valeur de 21196 MD contre 18354 MD durant le premier semestre de l'année 2025. Les importations ont augmenté avec la France (+18,5%) et avec l'Italie (+13,7%). En revanche elles ont baissé avec la Bulgarie (-8,8%) et avec le Portugal (-1,4%).

LE WALI DU GUIDIMAGHA EN MAURITANIE:

La wilaya connaît une accélération du développement local et des services

La wilaya du Guidimagha connaît un large essor de développement grâce à la mise en œuvre de grands projets couvrant l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures, dont les plus notables sont l'aménagement de 50 000 hectares de terres agricoles et des investissements dépassant 20,3 milliards d'anciennes ouguiyas dans le cadre du programme d'urgence pour l'accès universel aux services de base. Le wali de la wilaya, M. Dahmane Ould Beirouk, a confirmé dans un entretien avec l'Agence Mauritanienne d'Information que ces réalisations reflètent l'accélération du rythme du développement local, avec l'avancement des projets de routes, de l'aéroport et des installations économiques et sociales visant à améliorer les conditions de vie de la population et à renforcer les opportunités de croissance, passant en revue les principales réalisations accomplies dans la wilaya au cours des dernières années et les perspectives d'avenir des projets de développement en cours d'exécution. Il a déclaré que cet entretien constitue une opportunité de mettre en lumière les réalisations de développement accomplies qui reflètent l'attention particulière accordée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à la wilaya du Guidimagha. Il a souligné que l'opération "Aoun" lancée par le Président de la République le mois dernier pour soutenir les familles à revenus limités est une initiative sociale sans précédent, notant que 24521 familles bénéficient de cette opération au niveau de la wilaya, et que son taux d'exécution a dépassé 80%, tandis que le taux de distribution des paniers alimentaires a atteint environ 85%. Il a ajouté que d'autres programmes de protection sociale, tels que le programme Tekavoul et les distributions périodiques effectuées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, se poursuivent de manière régulière, garantissant ainsi le renforcement de la sécurité alimentaire des familles les plus nécessiteuses. Il a expliqué que la wilaya se distingue par sa position agricole et pastorale, étant l'une des zones de production agricole les plus importantes du pays, en plus de sa situation frontalière avec le Mali et le Sénégal, et des opportunités économiques et commerciales prometteuses que cela offre.

Dans le domaine de l'élevage, le wali a précisé que l'État continue de mettre en œuvre de vastes programmes de soutien au bétail, comprenant au cours de la saison(2025-2026) la vaccination de 247200 têtes de bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine, en plus de la vaccination de 597 000 têtes d'ovins contre la peste des petits ruminants. Il a ajouté que 20 nouveaux parcs de vaccination du bétail ont été créés dans le cadre du programme de développement des wilayas de l'intérieur, portant le nombre total de parcs dans la wilaya à 157, en plus de la construction de deux marchés à bétail à Ould Yengé et Wompou, et les travaux sont actuellement en cours pour la création d'un troisième marché dans la ville de Ghabou, ainsi que l'établissement de trois nouvelles stations pastorales. Dans le secteur agricole, le wali a affirmé que la wilaya est devenue un chantier ouvert pour le développement, où 50 000 hectares de terres agricoles ont été aménagés, et la production totale a atteint environ 32 000 tonnes de diverses cultures agricoles, de même que sept petits barrages ont été réalisés, et des quantités considérables de semences traditionnelles et maraîchères ont été distribuées, avec la fourniture de 120 tracteurs agricoles et plus de 500 unités d'équipements agricoles en soutien aux agriculteurs. Il a indiqué que le programme d'urgence pour l'accès universel aux services de base a alloué à la wilaya des investissements dépassant 20,3 milliards d'anciennes ouguiyas, et le taux d'exécution de ses projets a atteint plus de 80%, répartis sur les différentes départements, incluant les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'électricité, de l'agriculture et de l'élevage. Quant au secteur de l'éducation, il a confirmé que la wilaya a réalisé des progrès notables, puisqu'elle compte 267 écoles primaires et 23 établissements d'enseignement secondaire, avec un nombre d'élèves dépassant 74 000 élèves, notant que les examens nationaux se sont déroulés dans de bonnes conditions organisationnelles grâce aux efforts conjoints des différentes parties concernées. Dans le secteur des infrastructures, il a expliqué que les travaux progressent à un bon rythme sur le projet de route reliant Sélibaby, Ould Yengé et Labelli, ainsi que la route Sélibaby – Ghabou,

soulignant que le gouvernement est soucieux d'achever ce projet dans les plus brefs délais en raison de son importance pour le désenclavement de la wilaya et sa liaison avec la wilaya de l'Assaba et les frontières avec le Mali et le Sénégal. Concernant l'eau, le Wali a expliqué que les principaux défis actuels résident dans le phénomène de l'envasement qui affecte saisonnièrement la station de Gouri, ce qui réduit la production d'eau, soulignant que les autorités ont pris des mesures urgentes, notamment l'approvisionnement des populations par camions-citernes, jusqu'à ce que ce phénomène soit surmonté. Dans le secteur de la jeunesse et des sports, il a affirmé que l'État accorde une grande importance aux jeunes à travers des programmes d'emploi, le développement des activités sportives, et la construction de nouveaux stades aux normes modernes dans plusieurs départements de la wilaya. Dans le secteur de l'industrie et des mines, le Wali a confirmé que le projet de mine d'or à Ghabou est entré dans ses phases finales, et qu'il devrait générer entre 1000 et 1200 opportunités d'emploi, ce qui aura un impact positif sur l'activité économique de la wilaya.

APRÈS LE MEURTRE DE QUATRE JEUNES HOMMES

Des manifestations éclatent à Al-Zawiya

Par ailleurs, des manifestations ont éclaté dans la nuit à Al-Zawiya, ville de l'ouest de la Libye, après la mort de quatre jeunes hommes dans une attaque qui a choqué les habitants et ravivé la colère publique face à l'influence des groupes armés dans la ville. Des manifestants, parmi lesquels des proches des victimes et des habitants du quartier, ont bloqué les principaux axes routiers et brûlé des pneus, exigeant une enquête immédiate sur les meurtres et que les responsables rendent des comptes. Les manifestants ont également réclamé la fin de ce qu'ils ont décrit comme un climat d'impunité, alors que les tensions montaient dans toute la ville, sur fond de déploiement visible des forces de sécurité. Ces manifestations ont fait suite à un incident survenu, au cours duquel un véhicule transportant quatre jeunes hommes a été attaqué à main armée avant d'être incendié avec ses occupants à l'intérieur, tuant les quatre victimes. La situation sécuritaire dans l'ouest de la Libye reste marquée par l'instabilité et des affrontements périodiques, notamment à Zawiya, où des factions armées rivales se disputent l'influence et le contrôle territorial. Plusieurs groupes armés opérant dans la région ont déjà été accusés par des organisations locales et internationales d'implication dans des activités criminelles et des violations des droits de l'homme, ce qui accentue les inquiétudes concernant la fragilité de l'environnement sécuritaire de la ville.

EST DE LA LIBYE

165 migrants rapatriés

L'Agence libyenne de lutte contre l'immigration clandestine a expulsé 165 migrants en situation irrégulière grâce à des opérations coordonnées menées par ses antennes de Tobrouk et d'Ajdabiya, dans le cadre d'une campagne de sécurité en cours visant à combattre l'immigration clandestine et à renforcer la sécurité des frontières. D'après un communiqué de l'agence, la branche de Tobrouk a expulsé 127 migrants lors de la dernière opération. Un groupe a été renvoyé par le poste frontière terrestre de Musaid grâce à l'unité d'expulsion de l'agence, tandis qu'un second groupe a été transféré au centre d'accueil et d'expulsion de Benghazi afin d'y accomplir les formalités légales nécessaires à leur retour dans leur pays d'origine. L'agence a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de son plan de sécurité plus vaste visant à lutter contre la migration irrégulière, à faire respecter les lois sur l'immigration, à renforcer l'état de droit et à protéger la sécurité nationale et l'ordre public. Dans le cadre d'une opération distincte, la branche d'Ajdabiya a transféré 38 migrants en situation irrégulière du centre d'accueil d'Ajdabiya à la branche de Benghazi, où ils accompliront les formalités juridiques et administratives nécessaires avant d'être rapatriés conformément aux lois libyennes et aux normes humanitaires. Selon les autorités, les migrants appartiennent à huit nationalités différentes : Bangladesh, Pakistan, Érythrée, Côte d'Ivoire, Yémen, Maroc, Nigéria et Niger. L'agence a noté que l'opération de transfert était supervisée par le directeur de la branche d'Ajdabiya et contrôlée par le directeur des branches de la région centrale et du Sud-Est afin d'assurer une coordination efficace entre les bureaux régionaux et le bon déroulement des procédures d'accueil et d'expulsion. La Libye demeure l'un des principaux pays de transit pour les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe par la Méditerranée centrale. Face à la pression migratoire croissante, les autorités ont intensifié leurs opérations de lutte contre l'immigration irrégulière, notamment par des campagnes d'expulsion, le renforcement des contrôles aux frontières et la lutte contre les réseaux de passeurs.

AGRICULTURE EN ALGÉRIE :

APPROCHE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE SECTORIELLE

Quels parcours alternatifs ?

Par : Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Le territoire est aussi jalonné de grands espaces de parcours qui méritent protection, préservation et développement telles les nappes alfatières qui appellent exploitation rationnelle, les zones humides, étangs d'eau formés de Chotts, de Sebkhas et de cours d'eau naturels pouvant constituer des éléments susceptibles d'être valorisés sur le plan économique et scientifique.

Les lacs d'eau et les zones humides peuvent être valorisés par des activités portant sur l'éco-tourisme et le piscatourisme (tourisme des lacs).

Dans les régions des hauts plateaux et les zones step-piques à climat semi aride, l'aménagement de retenues collinaires pourrait servir amplement le domaine agricole surtout pour l'irrigation et l'abreuvement des cheptels.

Quant aux forêts, hormis leur importance dans l'environnement doivent être perçues comme une source de rentabilité économique de sorte qu'il est opportun d'encourager l'investissement dans le domaine de l'exploitation des biens et des services offerts par la forêt, la promotion de nouvelles filières, la valorisation des plantes médicinales et aromatiques inscrites dans le spectre de l'économie forestière dans l'optique de contribuer pleinement à l'économie nationale.

C'est dire que l'état des ressources naturelles et environnementales marquées parfois par la rareté des sols et de l'eau nécessite des mesures de développement différenciées et adaptées avec extension du potentiel existant. Les milieux step-piques, le milieu oasien et les écosystèmes forestiers sont des systèmes fragiles. Leur préservation, protection et développement relèvent de



l'approche du développement local surtout, mais également des plans d'action sectoriels entrepris selon des logiques de programmes concertés et adaptés.

Dans la foulée du développement des ressources, la relance du Barrage vert dans l'espace step-pique, hormis son importance dans lutte contre la désertification devra constituer une aubaine pour l'amélioration des conditions du milieu, favoriser la restauration et la régénérescence du couvert végétal et contribuer à la promotion économique des populations locales.

Alors que l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées au contexte de la sécurité alimentaire est d'un intérêt indéniable pour le pays. La dotation en banques de gènes hautement gérées comprenant la banque de semences déjà instituée et faisant partie d'un grand centre des ressources génétiques végétales ou animales revêt une importance cruciale, à l'heure actuelle.

Dans le même temps, la préservation des produits agricoles du terroir, par les signes distinctifs de qualité (appellations d'origine (AO) et des indications géographiques (IG)) ont un caractère prioritaire. Leur appréhension en tant qu'outil de développement devra surement contribuer à créer des dynamiques locales pourvoyeuses d'emplois, de revenus et de richesses pour les populations notamment celles des zones rurales.

Globalement, labellisation des produits du terroir n'a pas seulement pour finalités la commercialisation et l'exportation, mais elle constitue aussi

un outil de tirer parti de la notoriété, des caractéristiques ou des qualités particulières des produits liés à leur origine géographique tout en assurant au consommateur, la traçabilité et la qualité sanitaire et sauvegarder par la même le caractère de patrimoine du produit concerné par la labellisation.

En matière de forêts, hormis leur importance environnementale, celles-ci doivent être perçues comme une source de développement économique de sorte qu'il est opportun d'encourager l'investissement dans le domaine de l'exploitation des biens et des services offerts par cet écosystème par des droits d'usage, la promotion de nouvelles filières et la valorisation des plantes médicinales et aromatiques inscrites dans le sillage de l'économie forestière dans l'optique de contribuer pleinement à l'économie nationale.

Le territoire, on le sait est aussi jalonné de grands espaces de parcours qui méritent protection, préservation et développement dont la nappe alfatière appelle exploitation et valorisation. les zones humides, les étangs formés de Chotts, de Sebkhas et de cours d'eau naturels pouvant être des éléments de l'écosystème susceptibles d'être valorisés sur le plan économique, culturel et scientifique.

Encore faudrait-il de protéger, préserver et développer l'ensemble de ces espaces à travers des programmes opérationnels de lutte contre la désertification et l'érosion, l'adaptation des espèces aux conditions du milieu, d'adapter les systèmes de production par zone agro-écologique en effectuant, si nécessaire, des études agro-pédologiques,

hydrologiques et économiques visant l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et l'amélioration de leurs productions.

D'autre part, l'accès aux ressources génétiques et biologiques, aux connaissances traditionnelles est d'un intérêt indéniable pour le pays de sorte qu'il serait d'une grande importance de réhabiliter les produits du terroir en adoptant des mesures de leur labellisation et certification et se doter, au bout de chaîne, de banques de gènes et de semences avec mise en place d'un grand centre de préservation des ressources biologiques phyto et zoo-génétiques en vue de garantir la résilience du système agro-alimentaire.

e. Modifier les régimes alimentaires et utiliser les biotechnologies:

Aujourd'hui, il est constaté selon de nombreuses études des symptômes imputables à des changements profonds dans les habitudes alimentaires, soit à la prolifération des maladies liées au régime alimentaire (surcharge pondérale, obésité, maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, syndrome métabolique et certains cancers) qui révèlent l'inadéquation des systèmes et régimes alimentaires actuels. Il est entendu par régimes alimentaires durables, les régimes à faible impact environnemental qui contribuent à la satisfaction des besoins alimentaires et assurer une vie saine aux générations présentes et futures. Ceux qui protègent et respectent la biodiversité et les écosystèmes et qui sont culturellement acceptables, accessibles et économiquement abordables. Ce sont enfin des

régimes qui ont une teneur nutritionnelle adéquate, sans danger et sains tout en optimisant les ressources naturelles et humaines».

Dans ce cadre, beaucoup de spécialistes préconisent la modification des régimes alimentaires, l'adoption de mesures pour promouvoir et élargir le concept global des « régimes durables » et la modélisation de l'agriculture en vue d'infléchir les pratiques vers des systèmes de production intégrés et agro-écologiques et ce, en optant pour des modes de consommation privilégiant les denrées alimentaires d'origine végétale que celle d'origine animale.

Dans cette perception, la nécessité est d'œuvrer à instaurer des systèmes de production alimentaire sains et durables fondés sur des normes de diète nationale favorisant la consommation de produits locaux et saisonniers comme, il est indispensable d'avoir des systèmes de production agricole en adéquation avec le respect de l'environnement tendant à avoir des systèmes alimentaires durables, dans la mesure la sécurité alimentaire quantitative doit être complétée par une approche qualitative.

Sur un autre chapitre, le domaine agricole est fondamentalement lié aux technologies alimentaires. Le modèle de consommation basé seulement sur l'usage de produits agricoles frais ne répond que partiellement à la demande sociale. Ils sont de plus en plus remplacés par des produits transformés dans les circuits des industries agro-alimentaires et agro-industrielles tant pour la consommation humaine qu'animale.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Aussi, les échanges commerciaux de ces produits nécessitent un important renforcement des capacités d'expertises du pays pour permettre le contrôle des produits importés et la normalisation des produits locaux notamment celles destinées à l'exportation.

Les enjeux de l'intégration des biotechnologies en tant que procédés et produits sont aujourd'hui, d'un grand intérêt dans le domaine de l'agriculture et ce, compte de la nécessité de conserver et de protéger les ressources génétiques en conformité avec les engagements et les obligations de l'Algérie sur la scène internationale. Les biotechnologies sont appelées cependant à s'inscrire dans une stratégie adaptée visant à asseoir une agriculture productive à travers l'amélioration génétique végétale et animale vis à vis des stress biotiques et abiotiques, la lutte contre les fléaux des cultures, l'augmentation des rendements et la promotion de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires.

Les biotechnologies sont aussi un instrument ouvrant la voie à la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et la caractérisation du patrimoine biologique (Animal, végétal, micro-organismes) basée sur les outils biochimiques et moléculaires permettant l'évaluation de la diversité génétique, sa préservation et sa valorisation. C'est dire enfin que l'usage des biotechnologies doit cibler l'amélioration des produits agricoles à importance socio-économique à haute valeur ajoutée et la valorisation des sous produits agricoles et agroalimentaires.

f. Rationnaliser le financement et améliorer l'investissement agricole.

Il reste bien entendu qu'une politique agricole fondée sur une démarche structurante et intégrée mise en œuvre en corrélation avec les autres politiques sectorielles favorise la diversification et l'amélioration de la croissance économique. A ce titre, la finalité serait, dans la démarche, de renforcer les dispositifs financiers en direction des grands programmes et projets structurants, mais également de



fournir les incitations et les soutiens aux agriculteurs, aux éleveurs, investisseurs et aux autres porteurs de projets agricoles et agroalimentaires en vue d'aboutir à des réalisations productives. C'est d'ailleurs, ce qui est perçu dans la démarche actuelle appuyée par des fonds nationaux de développement.

A ce sujet, l'on sait pertinemment que les aides de l'Etat sont aujourd'hui orientées principalement vers le soutien des filières de production, l'irrigation, la collecte et la transformation, les infrastructures, la sécurisation et la stabilisation des revenus des agriculteurs, la régulation (primes de stockage, prix de référence d'intervention...) et les investissements productifs réalisés par les opérateurs économiques (variant entre 20 et 70%), de bonification jusqu'à 100 % des taux d'intérêts des crédits d'exploitation et d'investissement agricoles.

L'approche de financement s'effectue aussi par le biais d'octroi de crédits aux diverses catégories du domaine agricole et agroalimentaires à travers deux types de crédits : le crédit de campagne bonifié dénommé « Rfig » destiné à financer les campagnes agricoles et en particulier la céréaliculture ; le second crédit est celui de l'investissement dit « Ettahadi », orienté principalement vers la création, l'équipement et la modernisation de exploitations agricole et/ou d'élevage et l'intensification, la transformation, la valorisation des produits agricoles et d'élevage. Ce ci est soutenu par des systèmes d'as-

surances agricoles destinés à couvrir les risques agricoles multiples faisant partie de la nomenclature retenue. Comme existent autres dispositifs d'insertion de jeunes promoteurs, créés par les pouvoirs publics, figure la mise en place d'un système de financement particulier conciliant d'une part, les soutiens de l'Etat et d'autre part, les crédits bancaires.

Cependant, même, si dans la manière d'adopter les dispositifs, la méthode s'avère de pleine mesure, cela n'empêche que les perspectives seraient d'optimiser les mécanismes des dispositifs de soutien par leur rationalisation de telle sorte que les mesures incitatives doivent avoir des retombées sur l'amélioration des productions agricoles. Dans le sud du pays, l'on ne disconvient certainement pas pour considérer les importantes potentialités de développement que recèle la région pouvant être valorisées pour la production durable de cultures industrielles stratégiques en s'appuyant aujourd'hui sur l'ODAS pour promouvoir les investissements agricoles structurants par la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans la zone.

Cette approche adoptée devrait permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en

valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national.

D'une manière générale et en vue de satisfaire la demande croissante, les systèmes agricoles ont besoin d'investissements accrus, y compris dans les recherches et le développement pour induire les changements techniques nécessaires. C'est tout particulièrement le cas pour les zones qui connaissent encore des retards sur le plan de la production et qui figurent parmi celles qui sont à la traîne. En bref, il y'a lieu de définir les priorités pour atteindre des améliorations de productivité qui soient durables d'un point de vue social, environnemental et économique.

Aujourd'hui et sur le plan économique qui, compte tenu de la fluctuation des recettes budgétaires et financières, la tendance suggère la rationalité dans la mise en œuvre des programmes et des projets avec cette idée « de produire plus avec moins de charges » comme, il est fondamentalement important de lier le soutien à la production, autrement dit, soutenir les productions est une nécessité, mais faut-il que ce soutien ait des retombées sur la production. C'est pour dire enfin, que tout soutien doit avoir une sorte de « feed back » de rentabilité.

Lorsque la notion « investissement » est abordée, il ne s'agit pas seulement de l'investissement matériel ou physique. Il existe un autre plus fondamental, c'est celui « d'investir en l'homme », étant donné que ce dernier est le principal artisan de tout développement. A ce propos, il ne va pas sans dire que le secteur agricole a besoin aujourd'hui de rajeunissement qui devra constituer le sang nouveau pour la dynamique du développement agricole et rural, surtout lorsqu'on sait pertinemment que les jeunes sont souvent enclins au progrès et à la modernisation.

Demain, il y'aura l'avènement de « l'agriculture intelligente » qui marquera l'ère de la troisième révolution verte » dont les tendances se pointent

déjà à l'horizon. Dans le détail, les challenges de l'agriculture algérienne à l'avenir résident dans sa réponse aux enjeux intérieurs mesurés par la satisfaction des besoins alimentaires de la population, d'une part et ceux de l'extérieur, en s'adaptant aux normes internationales et s'intégrer aux marchés mondiaux, d'une façon adaptée et intelligente, d'autre part. D'autre part, le soubassement du progrès escompté passera également par l'implication accrue de la profession agricole et de l'université dans la dynamique du développement agricole et rural pour lui imprégner un sens de modernisation.

Pour le reste l'adaptation continue des systèmes agraires est souvent une marche à suivre dont la trajectoire est bien connue, car par la nature des choses, tout élastique et on doit s'adapter à l'élasticité des choses dans un monde où les données de la géopolitique affectent les politiques de développement nationales.

g. Repenser les approches de recherche-développement-formation.

Dans l'ensemble des domaines, la recherche-développement soutenue par des programmes de renforcement des capacités des acteurs est un élément crucial pour le développement agricole et rural moyennant un appareil fort puissant pour induire le progrès et la modernisation appuyé par une profession agricole pleinement organisée et représentatives des diverses catégories agricoles. La réponse à des problématiques réelles qui se posent tels que les systèmes alimentaires résilients, la riposte aux changements climatiques, l'agriculture intelligente, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, la sélection variétale, les ressources génétiques (animales et végétales), la protection des patrimoines, la numérisation du secteur, la fiabilité des statistiques et quelques autres constituent autant de facteurs d'importance cruciale pour la gouvernance du secteur agricole et rural.

A suivre



L'EXPRESS

L'ALLOCATION TOURISTIQUE VERSÉE PAR CARTE BANCAIRE

Riposte à la fraude

Les Algériennes et les Algériens qui ont projeté de voyager à l'étranger et comptaient sur l'allocation touristique annuelle pour faire face aux dépenses occasionnées par leur déplacement, recevront celle-ci non en espèces mais par carte bancaire.

En effet, le Conseil des ministres, réuni ce dimanche, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, a décidé de verser l'indemnité de voyage par carte bancaire. Cette mesure qui vise à éliminer les intermédiaires et certaines agences qui exploitent illégalement cette indemnité, n'est pas une surprise. Pour rappel, en décembre dernier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, avait affirmé que la décision du Président Tebboune, portant attribution de l'allocation touristique fixée à 750 euros demeurerait applicable, en tant que droit pour les citoyens algériens afin de permettre aux familles de passer leurs vacances à l'étranger, précisant que les cadres juridiques de cette allocation avaient bel et bien été renforcés pour éviter son détournement à d'autres fins ou son exploitation par certains intermédiaires. Parmi ces solutions, avait-il dit, figure l'obligation pour le bénéficiaire de disposer d'une carte bancaire pour qu'il y ait «une traçabilité quant au versement de cette allocation». Le ministre avait évoqué «des pratiques frauduleuses auxquelles ont eu recours de nombreuses agences de voyage pour s'appro-



prier de cette allocation», soulignant que «ces méthodes consistent à transporter des voyageurs de l'Algérie vers la Tunisie par des voies légales, à faire apposer le cachet d'entrée sur leurs passeports, à les faire séjourner quelques jours avant de rentrer à nouveau en Algérie via des points de passage non surveillés». Il avait fait état de l'entrée de «5.000 bus vers la Tunisie entre novembre et décembre, alors que les Algériens n'ont pas pour habitude de se rendre en Tunisie pendant cette période». Une situation également observée par la partie tunisienne, avait-il fait savoir, ajoutant que cette question a été évoquée en marge des travaux de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération. Suite à ces constats, avait poursuivi le ministre, «plusieurs opé-

rations de contrôle ont été menées afin de vérifier la destination de cette allocation», faisant état de «l'exploitation de 100.000 bénéficiaires de l'allocation chômage par ces agences de voyage». Des chiffres qu'il a qualifiés d'«alarmants», ce qui a conduit, avait-il relevé, les autorités à suspendre le passage de ces bus et à leur exiger une autorisation pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie. Il s'agit donc d'abus bien documentés et la riposte des pouvoirs publics est sans doute à la mesure du préjudice entraîné par cette fraude à l'allocation touristique. La fraude existait de longue date bien avant que l'allocation touristique ne soit fixée à son montant actuel. Les fraudeurs allaient faire tamponner leur passeport à la frontière tunisienne comme s'ils étaient sortis du terri-

toire puis revenaient avec leur pécule intact. Autre mesure décidée par le Conseil des ministres : les ministères ont un mois pour interconnecter leurs systèmes informatiques via le Centre national des données. La réunion du Conseil des ministres, de dimanche, présidée par le Président Tebboune, a été consacrée à des exposés portant notamment sur les domaines d'exploitation du portail national des services numériques, le suivi de la mise en œuvre des accords de coopération conclus avec les deux pays frères, le Niger et le Tchad, le développement de l'écosystème des Start-ups, ainsi qu'un exposé sur la saison touristique. Nous reviendrons plus en détails dans notre prochaine édition sur les décisions du Conseil des ministres.

LE DG DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION À LA RADIO NATIONALE

Une fiche de vœux à 12 choix pour les nouveaux bacheliers 2026

Les résultats de l'examen du baccalauréat (session juin 2026) ont été proclamés ce dimanche, avec un taux national de réussite qui a atteint 56,18 %. Afin d'améliorer le taux de satisfaction dans le choix des filières, le directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ali Choukri, a annoncé que les nouveaux bacheliers auront cette année une fiche de vœux élargie à 12 choix. Intervenant dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Choukri a rappelé que l'année dernière, les bacheliers avaient le choix entre 6 et 10 filières, tandis que la nouvelle fiche de vœux comporte jusqu'à 12 choix. « Cette nouveauté permettra au bachelier d'élargir ses choix, d'améliorer le taux de satisfaction d'une manière globale et d'éviter le zéro choix », a-t-il indiqué. Concernant l'opération d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers, M. Choukri a fait savoir qu'elle se fera en deux phases. La première, dite de préinscription, aura lieu du 15 au 19 juillet, alors que la seconde, réservée à la confirmation, est programmée entre le 20 et le 22 juillet. « Au cours de cette période de confirmation, le bachelier aura la possibilité de changer ses choix », a-t-il indiqué. Selon l'intervenant, l'opération de traitement des vœux aura lieu entre le 23 et le 29 juillet, alors que la proclamation des résultats se fera le 30 juillet au soir. Concernant l'inscription définitive, elle est prévue du 5 au 10 août et se fera exclusivement en ligne sur le site : progres.mesrs.dz/webetu/. « Une inscription est considérée comme définitive une fois le paiement des frais d'inscription, fixés à 200 dinars, effectué via la carte Edahabia », précise M. Choukri. Autre nouveauté cette année, la transformation de la circulaire d'orientation. L'invité de la Chaîne 3 nous apprend que la circulaire d'orientation qui contenait 200 pages, et disponible en format numérique (PDF), a été remplacée par une plateforme numérique, accessible via le lien circulaire.mesrs.dz. Sur cette nouvelle plateforme l'étudiant va trouver toutes les informations concernant les pôles et offres de formation, les conditions d'accès, les dates, ainsi que les calendriers des inscriptions. Interrogé sur la procédure avec laquelle sont traitées les fiches de vœux, M. Choukri a expliqué que le système d'orientation utilisé est basé sur les paramètres suivants : la série du bac, la moyenne générale à l'examen, le choix du bachelier, les capacités d'accueil des établissements universitaires et la circonscription géographique. « Basé sur l'équité et la transparence, ce système tient compte uniquement sur les résultats du bachelier et lui garantit une place pédagogique au sein des établissements universitaires », a assuré M. Choukri avant d'ajouter : « C'est un système numérique très performant et sécurisé, et il permet à l'étudiant d'avoir son vœu de spécialité comme il le souhaite ».

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

CÉRÉALES

La CCR plaide pour une stratégie globale de sécurisation des silos céréaliers

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) appelle à la mise en place d'un système intégré de prévention des risques afin de renforcer la sécurité et la résilience des infrastructures de stockage céréalier, considérées comme un maillon essentiel de la sécurité alimentaire nationale. Cette recommandation figure dans le premier numéro de son bulletin « Algereass », consacré au Séminaire national sur la sécurité des silos de stockage céréaliers, prévu en septembre prochain.

À travers cette publication, la CCR met en lumière le rôle que peuvent jouer l'assurance et la réassurance dans l'accompagnement des politiques de prévention et dans la protection de ces installations stratégiques contre les risques industriels. Pour Hamza Ouali, chef de division Évaluation et appréciation des risques à la CCR, la prévention doit être pensée dès la conception des ouvrages et se poursuivre tout au long de leur cycle de vie.

Elle doit englober les phases de construction, d'exploitation, de maintenance et de modernisation afin d'assurer un niveau de sécurité durable. Le spécialiste rappelle que les silos céréaliers, indispensables au bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement agricole, concentrent de multiples risques liés aux équipements, aux procédés industriels et aux facteurs humains. Selon

lui, les accidents majeurs ne résultent généralement pas d'une seule défaillance, mais de la combinaison de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent l'accumulation de poussières combustibles, les pannes mécaniques, les insuffisances de maintenance ou encore les erreurs organisationnelles. Face à ces risques, la CCR préconise une démarche de prévention fondée sur plusieurs piliers : une conception conforme aux normes, une surveillance permanente des installations, une maintenance préventive rigoureuse et une montée en compétence continue des personnels. Le bulletin souligne également l'apport des nouvelles technologies dans l'amélioration de la sécurité. La digitalisation des équipements, les systèmes de surveillance en temps réel et les outils de maintenance prédictive permettent aujourd'hui d'anticiper les défaillances et de réduire significativement les risques d'incidents.

La compagnie estime toutefois que ces solutions technologiques ne peuvent produire tous leurs effets sans une véritable culture de la prévention. Pour Hamza Ouali, la sécurité repose avant tout sur l'engagement des équipes, le respect des procédures et une organisation rigoureuse, autant d'éléments indispensables pour prévenir les sinistres majeurs.

La CCR insiste également sur la nécessité de respecter scrupuleusement les normes de

conception dès la réalisation des ouvrages. Elle recommande de prendre en compte les effets du vent, les contraintes liées aux différentes phases de construction ainsi que les risques de flambement des structures afin de garantir leur stabilité dans toutes les conditions d'exploitation. Elle préconise aussi un contrôle qualité renforcé portant sur l'assemblage des équipements, la précision des tolérances géométriques et la fiabilité des systèmes de fixation. En phase d'exploitation, la compagnie rappelle que la prévention passe par des procédures claires, une application stricte des consignes de sécurité et une vigilance permanente. Elle considère également que la formation du personnel constitue un levier majeur de réduction des sinistres, notamment pour mieux maîtriser les risques d'ensevelissement, d'explosion des poussières et de blocages mécaniques.

Enfin, la CCR souligne que la maintenance demeure l'un des principaux facteurs de maîtrise des risques. Elle recommande la mise en œuvre d'un programme de maintenance préventive couvrant l'ensemble des équipements sensibles, avec des inspections régulières des convoyeurs, des élévateurs, des installations électriques ainsi que des systèmes de ventilation, de dépoussiérage et de protection contre l'incendie, afin d'assurer leur efficacité et leur fiabilité dans la durée.

LE GÉNOCIDE SIONISTE SE POURSUIT À GAZA

Un martyr et plusieurs blessés, dans des bombardements israéliens

Plusieurs Palestiniens, dont certains grièvement blessés, ont été touchés hier soir lors de bombardements israéliens ayant visé la ville de Gaza, selon des sources médicales.

Ces sources ont indiqué que plusieurs blessés ont été admis dans les hôpitaux après une frappe israélienne ayant ciblé un groupe de citoyens dans le secteur d'Al-Tawam, au nord-ouest de la ville de Gaza.

Par ailleurs, un jeune Palestinien a été grièvement blessé par des tirs israéliens sur la rue Salah al-Din, dans le centre de la bande de Gaza.

Un Palestinien est tombé en martyr et plusieurs autres blessés hier, dans une frappe aérienne israélienne ayant visé une moto dans le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Gaza, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les mêmes sources précisent que depuis la reprise des opérations militaires à la suite de l'effondrement du cessez-le-feu, 1 109 Palestiniens ont été tués et 3 578 autres blessés, tandis que 800 corps ont été extraits des décombres.

Des sources médicales de la bande de Gaza ont annoncé ce dimanche que le bilan des victimes de l'agression israélienne sur la bande s'élève désormais à



73 231 martyrs et 173 686 blessés depuis le 7 octobre 2023.

Elles ont ajouté que les hôpitaux de la bande ont reçu huit martyrs et 32 blessés au cours des dernières 24 heures.

Ces mêmes sources ont indiqué que le nombre total de martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre atteint 1 108 et celui des blessés 3 578, tandis que 800 corps ont été retrouvés.

Elles ont expliqué que de nombreuses victimes demeurent sous les décombres et dans les rues, les ambulances et les équipes de secours étant incapables de les atteindre.

L'entité sioniste accorde le statut de « ville » à une colonie illégale en Cisjordanie occupée

Le Commandement central de l'armée israélienne a signé dimanche un ordre visant à élever officiellement la colonie illégale de Givat Ze'ev, située

au nord-ouest de d'Al-Quads-Est occupée, au rang de ville.

Selon les médias cette décision fait suite à une période de coordination entre des responsables des ministères de la l'armée de l'occupation et de l'Intérieur, dans le cadre des politiques sioniste d'expansion des colonies illégales dans les territoires palestiniens occupés.

Yossi Asraf, chef de la municipalité de Givat Ze'ev, a affirmé que cette mesure favoriserait la croissance et améliorerait les services dans la colonie, qui abrite plus de 35 000 colons israéliens.

Ce changement de statut devrait élargir les pouvoirs administratifs de la colonie et augmenter le financement gouvernemental, permettant ainsi une accélération des projets de construction et d'expansion urbaine, tout en attirant de nouveaux colons.

Le ministre sioniste des Finances de l'entité, Bezalel Smotrich, a déclaré que la proclamation de Givat Ze'ev en tant que ville s'inscrivait dans la politique du gouvernement sioniste visant à renforcer les colonies et à régulariser leur statut juridique.

Il a ajouté que cette décision renforcerait un « mur de protection » contre l'établissement d'un État palestinien.

Environ 500 000 colons sionistes vivent dans des colonies illégales à travers la Cisjordanie occupée, auxquels s'ajoutent quelque 250 000 autres résidant dans des colonies à Jérusalem-Est occupée.

L'ONU a affirmé à plusieurs reprises que les colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés sont illégales au regard du droit international, avertissant qu'elles compro-

mettent les perspectives d'une solution à deux États.

Les Palestiniens insistent pour que Jérusalem-Est soit la capitale de leur État, sur la base des résolutions internationales qui ne reconnaissent pas l'occupation de la ville par Israël en 1967, ni son annexion en 1980.

L'entité sioniste ordonne l'arrêt de travaux et l'évacuation de terres agricoles dans un village près de Jénine

Les autorités israéliennes ont remis lundi plus de dix ordres d'arrêt de construction ainsi que des avis d'évacuation de terres agricoles dans le village de Deir Abou Daïf, à l'est de Jénine, en Cisjordanie occupée, selon des responsables locaux.

Hatem Rawajbeh, membre du conseil du village, a indiqué à Wafa que des soldats israéliens, accompagnés de représentants de

l'Administration civile israélienne, ont distribué les notifications à plusieurs habitants. Selon lui, les ordres concernent notamment des bâtiments déjà habités, ainsi que des terres agricoles dont les propriétaires ont été sommés de les remettre dans leur état antérieur.

Les ordres d'arrêt de construction, de démolition et d'évacuation sont fréquemment utilisés par les autorités israéliennes en zone C de la Cisjordanie occupée, où Israël exerce un contrôle civil et militaire. Les autorités palestiniennes et plusieurs organisations internationales estiment que ces mesures contribuent à limiter le développement des communautés palestiniennes, tandis que l'expansion des colonies israéliennes se poursuit dans le territoire occupé, en violation du droit international selon les Nations unies.

SUD DU LIBAN

Les frappes sionistes se poursuivent

L'armée de l'occupation sioniste poursuit ses frappes au Liban-Sud, notamment à Mansouri. Plusieurs civils ont été évacués et des blessés sont signalés. Ces combats interviennent avant une nouvelle phase des négociations prévues sous médiation américaine. Alors que le Liban et l'entité sioniste préparent la mise en œuvre de l'accord-cadre négocié sous médiation américaine, les violences se poursuivent au Liban-Sud. Le 11 juillet, plusieurs frappes israéliennes ont visé la localité de Mansouri, dans le caza de Tyr, faisant plusieurs blessés, selon les premières informations rapportées par L'Orient-Le Jour. Plusieurs victimes signalées. D'après le quotidien

libanais, les raids se sont concentrés sur le secteur d'« el-Machah », situé à proximité de la ligne de démarcation entre les positions israéliennes et les zones où le Hezbollah est présent. Les bombardements ont commencé dans la matinée avec des bombes sonores, avant d'être suivis de frappes aériennes répétées tout au long de la journée. Une voiture a notamment été touchée, blessant son occupant. Le président du conseil municipal de Mansouri, Haïdar Mdaihl, a indiqué que plusieurs familles s'étaient retrouvées encerclées par les bombardements pendant plusieurs heures. Elles ont finalement pu être évacuées par la Croix-Rouge libanaise, avec l'aide de secouristes de

l'Autorité islamique de la santé et des Scouts de la mission islamique, vers la ville de Tyr. En soirée, l'armée sioniste a également largué des tracts demandant aux habitants de ne pas s'approcher du village. Les opérations militaires ne se sont pas limitées à Mansouri. Une unité israélienne composée de chars Merkava et de bulldozers blindés a effectué une incursion près de Beit Yahoun, dans le caza de Bint Jbeil, sous couverture de tirs d'artillerie. D'autres bombardements ont été signalés dans plusieurs localités du Liban-Sud, notamment à Chebaa, Kfar Remmane, Houla, Kfar Tebnit, Arnoun et Nabatieh el-Faouqa. Des obus au phosphore auraient été utilisés à Chebaa, tandis que



des drones ont largué des bombes incendiaires sur des terres agricoles. À Houla, de fortes explosions ont été entendues et plusieurs habitations ainsi que des oliveraies auraient été détruites ou incendiées. Ces nouveaux affrontements surviennent alors que l'accord-cadre signé récemment à Washington prévoit un retrait progressif de

l'armée de l'occupation de certaines zones du Liban-Sud afin de permettre le déploiement de l'armée libanaise et d'engager le processus de désarmement du Hezbollah. Beyrouth attend un premier retrait israélien avant de participer à un nouveau cycle de négociations prévu à Rome.

Méralgie

La méralgie est une douleur dans la zone du nerf fémoro-cutané qui s'accompagne de fourmillements, d'engourdissements et d'une diminution de la sensibilité sur ce trajet nerveux. Souvent causée par une compression du nerf, la méralgie se traite par le traitement de la cause. Parallèlement, des solutions médicamenteuses permettent de réduire la douleur.



La méralgie, qu'est-ce que c'est ?

La méralgie paresthésique, aussi appelée névralgie fémoro-cutanée, est une affection neurologique. Elle regroupe l'ensemble des symptômes rencontrés suite à une lésion des tissus constituant le nerf fémoro-cutané situé sur la face extérieure de la cuisse.

Causes

La méralgie peut être d'origine mécanique. Elle résulte alors d'une compression du nerf fémoro-cutané le long de son parcours qui peut être causée par différents facteurs :

Obésité, Grossesse, Vêtements serrés (jeans, uniformes de police, armure militaire), Ceintures de sécurité, Scoliose, Hématome sur le muscle psoas-iliaque,

Traumatisme, Spasmes musculaires, Inégalité de longueur de jambes, Amaigrissement rapide,

Dans certains cas, la méralgie peut être occasionnée par un acte ou une mesure pratiqué ou prescrit par un professionnel de santé :

Complication post-chirurgicale après remplacement de l'articulation de la hanche ou chirurgie de la colonne vertébrale

Plus rarement suite à une greffe osseuse prise au niveau de l'os iliaque, une appendicectomie, une césarienne avec péridurale ou une chirurgie obstétrique ou gynécologique.

Enfin, la méralgie peut être la complication de maladies endocriniennes comme la diabète ou de maladies infectieuses comme le typhus.

Diagnostic

Le diagnostic d'une méralgie est compliqué car l'affection

mime les symptômes neurologiques (engourdissement, fourmillements...) qui sont aussi associés à d'autres causes communes de douleur sur l'extérieur de la cuisse comme une sténose lombaire, une hernie discale ou la compression d'une racine nerveuse. Un diagnostic différentiel doit être mené pour exclure ces options.

Parallèlement au diagnostic différentiel, le praticien peut mener une série de tests cliniques spécifiques :

La compression pelvienne. Un test neurodynamique.

La neuropalpation par compression.3

La méralgie peut aussi être diagnostiquée en utilisant des études neurophysiologiques comme les tests de conduction nerveuse ou le potentiel évoqué somatosensoriel. Ce dernier permet d'examiner les voies ner-

veuses partant des bras et des jambes en mesurant la modification du potentiel électrique produite par le système nerveux en réponse à une stimulation externe.

Plus récemment, la neurographie par résonance magnétique a été utilisée pour capter en direct l'image des nerfs.

Parallèlement, les praticiens peuvent aussi opter pour une infiltration test du nerf fémoro-cutané. Cette pratique consiste à endormir le nerf à l'aide de produits anesthésiants (par exemple, 1% de Lidocaïne). Dans ce cas-là, le test est considéré comme positif si le patient a un soulagement immédiat qui dure de 30 à 40 minutes après l'injection.

Les personnes concernées

Même si elle peut survenir à tous les âges, la méralgie touche principalement les individus âgés de 30 à 40 ans avec une incidence de 4.3 cas pour 10 000 patients par an. Pour les personnes atteintes de diabète, cette incidence grimpe à 24.7 cas pour 10 000. La maladie touche d'avantage les hommes que les femmes.

Les facteurs de risques

Les facteurs les plus communs favorisant les méralgies sont les suivants :

L'obésité, Le diabète, Le port de vêtements serrés.

Les symptômes de la méralgie

La méralgie est une douleur aiguë, intense, avec des élancements, qui siège sur le trajet du nerf fémoro-cutané. Les dou-

leurs surviennent parfois lorsque la personne reste longtemps en position assise ou debout.

La douleur s'accompagne souvent d'une série de symptômes localisés sur l'extérieur de la cuisse:

Fourmillements
Brûlures
Engourdissement
Diminution de la sensibilité sur le trajet du nerf

Traitements de la méralgie
Le traitement de la méralgie est souvent celui de la cause.

Parallèlement, des antalgiques (aspirine s'il n'y a pas de contre-indication, paracétamol) peuvent être prescrits pour calmer la douleur. Pour les douleurs rebelles, des antiépileptiques (comme le clonazepam) sont une alternative envisageable. Certaines équipes médicales proposent aussi des infiltrations de cortisone, ou d'anesthésiques locaux (procaïne, lidocaïne) au contact de l'épine iliaque antéro-supérieure. Enfin, un apport en vitamine B1 (thiamine) réduit la douleur tout en améliorant le fonctionnement nerveux.

Dans certains cas, l'ostéopathie et la rééducation fonctionnelle apportent de bons résultats.

Plus rarement, le traitement de la méralgie peut nécessiter une neurolyse du nerf fémoro-cutané. Cette opération chirurgicale consiste à libérer le nerf coincé, ou à sectionner une partie du nerf.

Prévenir la méralgie

Pour prévenir la méralgie, le port de vêtements serrés à la taille doit être évité.

Ce trouble du sommeil pourrait vous faire vieillir en silence...

Des nuits agitées pourraient bien avoir des conséquences plus graves qu'on ne le pensait. Selon une étude présentée au congrès EAN 2025, des chercheurs révèlent qu'un phénomène nocturne apparemment anodin serait lié à un vieillissement accéléré du corps et à une mortalité prématurée. Décryptage d'une découverte inquiétante.

Une étude d'envergure révèle un lien inattendu

C'est lors du congrès de l'European Academy of Neurology (EAN) 2025 que Dr Abidemi Otaiku, du UK Dementia Research Institute à l'Imperial College London, a dévoilé les résultats d'une vaste étude. L'analyse s'est appuyée sur quatre grandes cohortes américaines regroupant 4 196 adultes de 26 à 74 ans, suivis pendant près de 19 ans. L'objectif : comprendre l'impact d'un trouble du

sommeil très courant sur la santé à long terme. Résultat : les adultes déclarant souffrir de cauchemars chaque semaine présentaient un risque multiplié par trois de mourir avant 75 ans.

Un vieillissement biologique accéléré

Les personnes concernées montraient un vieillissement biologique plus rapide, évalué grâce à des horloges épigénétiques (DunedinPACE, GrimAge, PhenoAge) et à la mesure de la longueur des télomères. Ce vieillissement prématuré expliquerait près de 40 % de la hausse du risque de mortalité. « Les cauchemars entraînent une élévation prolongée du cortisol, une hormone du stress liée au vieillissement cellulaire », explique le Dr Otaiku. Par ailleurs, la mauvaise qualité du sommeil empêche la régénération du corps, accélérant l'usure des cellules.

Un enjeu de santé publique sous-estimé

Ce trouble toucherait environ 5 % des adultes chaque semaine, et 12,5 % chaque mois. Pourtant, il reste largement négligé dans les politiques de santé. Or, il est non seulement fréquent, mais aussi modifiable. Parmi les traitements reconnus :

la thérapie cognitivo-comportementale pour l'insomnie (CBT-I).

la thérapie de réécriture d'images mentales.

des mesures simples comme éviter les écrans, réduire le stress et soigner l'hygiène de sommeil.

Vers une prise en charge préventive ?

Pour Dr Otaiku, la prévention pourrait devenir un levier majeur de santé publique : « Si d'autres études confirment l'impact causal des cauchemars sur le vieillissement et la santé cérébrale, leur

prise en charge pourrait devenir l'une des stratégies les plus simples et rentables pour ralentir le vieillissement à l'échelle de la population ». L'étude souligne aussi que l'effet négatif de ces troubles du sommeil s'observe quel que soit l'âge, le sexe ou l'état mental, renforçant leur statut de facteur de risque universel.

Bon à savoir

L'étude citée dans cet article a été présentée au congrès EAN 2025 mais n'a pas encore été publiée dans une revue scientifique avec comité de lecture. Les résultats sont donc à considérer comme préliminaires, même s'ils s'appuient sur une base de données solide et des méthodes rigoureuses. D'autres recherches sont nécessaires pour confirmer l'impact direct des cauchemars sur la longévité.

Ce geste simple pourrait protéger votre cœur sans effort

Une nouvelle stratégie de prévention cardiovasculaire se dessine : vacciner pour protéger le cœur. Alors que les maladies cardiovasculaires restent la première cause de décès dans le monde, des chercheurs plaident pour une reconnaissance officielle du rôle des vaccins dans leur prévention, en particulier après certaines infections respiratoires.

Une évidence désormais médicale

De nombreuses infections comme la grippe, la pneumonie

ou le Covid-19, sont connues pour provoquer une inflammation systémique, qui fragilise les artères et augmente le risque de complications cardiovasculaires telles que l'infarctus ou l'accident vasculaire cérébral. C'est sur cette base que l'European Society of Cardiology (ESC) propose une approche novatrice : intégrer la vaccination dans les protocoles de prévention cardiovasculaire chez les personnes à risque. L'objectif est clair : réduire les hospitalisations et la mortalité post-infectieuse chez les patients fragiles.

Une stratégie recommandée pour les publics à risque

Le consensus médical publié dans l'European Heart Journal propose de cibler plusieurs virus fréquemment associés à des risques cardiaques accrus. Sont concernés :

la grippe saisonnière, dont les pics coïncident avec une hausse des infarctus.

le SARS-CoV-2, dont les séquelles cardiaques sont mieux documentées.

le virus respiratoire syncytial (VRS) et l'herpès zoster, impli-

qués dans certaines inflammations chroniques.

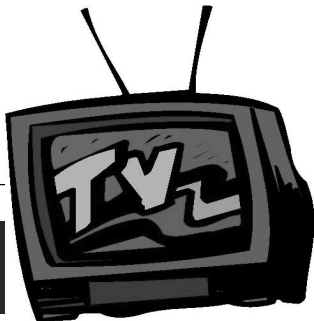
les infections bactériennes comme la pneumonie pneumococcique.

Les recommandations incluent aussi des groupes prioritaires pour la vaccination : personnes immunodéprimées, femmes enceintes, patients transplantés ou atteints de maladies cardiovasculaires chroniques.

Une prévention intégrée dans les soins de routine

L'ESC appelle à faire de la vaccination un « pilier fonda-

mental » des stratégies de prévention, au même titre que le contrôle de la tension artérielle ou la prescription de statines. En pratique, cela suppose d'intégrer l'évaluation vaccinale dans les parcours de soin en cardiologie, mais aussi de mieux informer les patients sur les bénéfices cardiovasculaires indirects des vaccins. Les effets secondaires restent rares et les données disponibles plaident pour une balance bénéfices-risques très favorable, y compris dans les populations vulnérables.



Selection du jour



20h10

Les experts

Avec Paula Newsome, William Petersen, Jorja Fox, Paul Guilfoyle, Matt Lauria, Mandeep Dhillon, Mel Rodriguez, Jamie McShane, Jay Lee, Charles Baker, Michelle DeFraites, John Gloria, Sam Schweikert, Valerie Gutierrez

Jim Brass se fait attaquer à son domicile par un inconnu, qu'il abat en état de légitime défense. Au vu des numéros de série des billets retrouvés sur l'assaillant, l'ancien capitaine est persuadé que celui-ci a été envoyé par Lucky, un kidnappeur sévissant dans les années 1990. Il fait venir Sara Sidle à Las Vegas afin qu'elle travaille avec la nouvelle équipe de police scientifique pour retrouver le criminel. Max, la nouvelle cheffe du laboratoire, reçoit la tête décomposée de la dernière femme enlevée par Lucky.



Claude Lelouch, la vie en mieux

Réalisateur : Élise Baudouin

Alors que sort, le 13 novembre, le film «Finalement», cette soirée retrace l'incroyable parcours et souligne l'immense talent de Claude Lelouch. Entre souvenirs, confidences et anecdotes, le cinéaste se livre sur sa vie et ses oeuvres. Grâce à un accès privilégié à Claude Lelouch et à ses archives personnelles, ce documentaire explore l'oeuvre du cinéaste. Lelouch, c'est un destin hors normes, depuis sa découverte du 7e Art lorsqu'il était enfant, dans les salles obscures de Paris sous l'Occupation, jusqu'à son dernier tournage, que nous avons pu filmer en exclusivité. Le cinéaste se raconte à la première personne



20h10

Règne animal, les jeux de l'amour



Au jeu de l'amour et du hasard, les règles paraissent simples pour les femelles. Elles doivent choisir le meilleur père pour assurer la survie de leurs petits. Et à ce jeu-là, tout est permis... Certaines mettent les mâles à l'épreuve, pour qu'ils se montrent à la hauteur. Ainsi les baleines à bosse dans les eaux chaudes de l'archipel d'Hawaii soumettent leurs prétendants à des courses-poursuites spectaculaires. Aucune faiblesse n'est tolérée, et seul le plus rapide et le plus endurant aura une chance de se reproduire. D'autres femelles, au contraire, sont mises au défi, et elles déploient des talents insoupçonnés pour conquérir leur partenaire



20h10

Alexandra Ehle

Avec Julie Depardieu, Bernard Yellès, Xavier Guelfi, Sara Martins, Sophie Le Tellier, Valérie Dashwood, Quentin Baillot, Andréa Ferréol, Thomas VDB, André Manoukian, Danièle Lebrun, Isabel Otero, Emilie Lehuraux

Une journée comme les autres commence au zoo de Pessac... En fait, pas vraiment comme les autres car ce matin-là, un soigneur remarque une chose étrange : un guépard joue avec ce qui ressemble vraiment à des restes humains ! Dépêchée sur place, Alex constate effectivement qu'un corps a été dispersé dans les enclos des fauves !



20h10

Football

Demi-finale - Coupe du monde

Le 14 juillet, le stade de Dallas accueillera la première demi-finale de la Coupe du monde de football 2026, un rendez-vous majeur de la compétition. Dans cette enceinte moderne, habituellement dédiée au football américain, les deux meilleures équipes encore en lice s'affronteront pour décrocher leur place en finale mondiale. Dans une atmosphère qui s'annonce électrique, des dizaines de milliers de supporters venus du monde entier rempliront les tribunes, créant une ambiance à la fois festive et intense.



20h25

Les 20 tubes de l'été préférés des Français

Présenté par : Jérôme Anthony

Des anecdotes insolites sur les circonstances de la création des 20 chansons que préfèrent les Français. Découvrez notamment que le tube d'Émile et Images «Les démons de minuit» a failli ne jamais sortir car aucun producteur n'en voulait ou comment «Les lacs du Connemara», grand succès de Michel Sardou, a été écrit grâce à un prospectus sur l'Irlande. Quant à la chanson «En apesanteur», elle a été composée par hasard par Calogero, qui testait un nouvel enregistreur. Ce classement sera également l'occasion de réentendre d'autres titres, tels que «Encore et encore», de Francis Cabrel, «Belle-île-en-Mer», de Laurent Voulzy ou «Pour que tu m'aimes encore», de Céline Dion.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

3,7 MILLIONS d'enfants exposés à un risque accru de malnutrition alerte l'Unicef.

TENSIONS DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Washington hausse le ton, Téhéran réplique et la voie maritime se ferme

Le détroit d'Ormuz, par où transitent près de 20% du pétrole mondial, redevient l'épicentre d'un bras de fer entre les États-Unis et l'Iran. Les déclarations du président américain Donald Trump sur un contrôle américain du passage stratégique, la riposte militaire iranienne contre des installations à Bahreïn et à Oman, et la décision britannique de classer le Corps des Gardiens de la révolution islamique, CGRI, comme organisation terroriste, marquent une nouvelle escalade.

TRUMP : « NOUS CONSERVERONS LE DÉTROIT. NOUS ALLONS PROBABLEMENT LE DIRIGER »

Lors d'une intervention diffusée lundi sur Fox News, le président américain Donald Trump a affirmé que les États-Unis conserveraient le contrôle du détroit d'Ormuz. « Nous reprenons le détroit. Ils, les Iraniens, n'ont rien », a-t-il déclaré, interrogé sur la posture de Téhéran. Le chef de l'exécutif américain a indiqué que Washington continuerait de « frapper très fort » l'Iran. « Nous conserverons le détroit. Nous allons probablement le diriger. Nous serons les gardiens du détroit », a-t-il ajouté. Donald Trump a soutenu que les États-Unis seraient rémunérés pour cette mission. « Contrairement à ce que nous avons fait pendant de longues années, on ne peut pas s'attendre à ce que nous le fassions sans aucune contrepartie. Nous avons protégé le détroit pendant plus de 50 ans et nous n'avons jamais perçu d'argent en retour. Ils ont pris tout l'argent », a-t-il estimé. Selon lui, les États-Unis ont jusqu'ici « protégé le détroit d'Ormuz pour rien ». Évoquant les négociations avec l'Iran, le président a fait état d'un « accord » et de discussions de 11 heures qui se seraient tenues la veille. « L'accord était conclu,

mais ils l'ont ensuite rompu. Ils le rompent tout le temps. Nous avons conclu 10 accords avec ces gens », a-t-il dit. Il a accusé ses prédécesseurs, y compris l'ancien président Barack Obama, d'avoir « laissé faire l'administration de Téhéran » au cours des 47 dernières années. Il a souligné que l'Iran n'a « absolument rien pu obtenir » de lui. Ces propos s'inscrivent, selon plusieurs observateurs, dans une stratégie de pression sur Téhéran pour obtenir des concessions dans les négociations en cours autour du détroit d'Ormuz.

PRESSIONS BRITANNIQUES : LE CGRI SUR LA LISTE DES ORGANISATIONS TERRORISTES

De son côté, la Grande-Bretagne a placé le Corps des gardiens de la révolution islamique sur sa liste des organisations terroristes. Cette décision est présentée comme une tentative de pression supplémentaire sur l'Iran afin de l'amener à signer des accords mettant fin à la guerre avec les États-Unis.

DES FRAPPES SUR LE BAHREÏN ET À OMAN

Le Corps des Gardiens de la révolution islamique a annoncé lundi avoir pris pour cible des installations militaires américaines à Bahreïn et des systèmes radar dans le pays voisin, Oman. L'information a été relayée par la chaîne publique iranienne IRIB, citant un communiqué de la marine du CGRI. Selon l'IRIB, des frappes de missiles et de drones ont visé des infrastructures militaires américaines à Juffair, à Bahreïn, ainsi que des systèmes de surveillance aérienne à longue portée et des radars de surveillance maritime à Oman. Peu après l'annonce iranienne, le ministère de l'Intérieur de Bahreïn a indiqué que les sirènes d'alerte aérienne avaient de nouveau retenti dans



tout le pays. Les autorités ont exhorté les citoyens et les résidents à rester calmes et à se rendre à l'abri le plus proche.

FERMETURE DU DÉTROIT ET CONDITION POSÉE PAR TÉHÉRAN

Le CGRI a déclaré que la seule façon de rouvrir le détroit d'Ormuz au trafic maritime était que les États-Unis mettent fin à leur ingérence militaire dans cette voie navigable stratégique et respectent la souveraineté des États côtiers. Il a également averti que la poursuite des activités militaires américaines dans le détroit d'Ormuz entraînerait des « incidents plus graves » affectant le secteur mondial du pétrole et du gaz. Dimanche, le CGRI avait annoncé la fermeture du détroit d'Ormuz au trafic maritime « jusqu'à nouvel ordre ». Cette décision intervient dans un contexte d'escalade des affrontements militaires entre l'Iran et les États-Unis, à la suite d'attaques contre des navires commerciaux dans le détroit.

UN PROTOCOLE D'ACCORD DÉJÀ ROMPU

Le mois dernier, l'Iran et les États-Unis avaient signé, sous la médiation du Pakistan, un protocole d'accord visant à mettre fin à leur conflit militaire et à parvenir à un accord de paix durable. Au vu de la récente escalade, le président américain Donald Trump a déclaré que le protocole d'accord avec l'Iran était « terminé ». La situation dans le détroit d'Ormuz reste donc marquée par une série de mesures et de contre-mesures. D'un côté, Washington affirme vouloir « garder » et « diriger » le détroit, en exigeant une compensation financière. De l'autre, Téhéran conditionne la réouverture de la voie maritime à l'arrêt de ce qu'il qualifie d'ingérence militaire américaine, tout en menant des frappes contre des positions liées aux États-Unis dans la région. La Grande-Bretagne, en inscrivant le CGRI sur sa liste des organisations terroristes, ajoute une pression diplomatique supplémentaire.

R. I.

Post scriptum

Par B. Khemis

Les efforts déployés par les hautes autorités du pays, représentées par le ministère de l'Éducation nationale, ont été couronnés cette année par des résultats encourageants avec une progression de 5 % pour le nombre des lauréats au baccalauréat 2026. La session 2026 du baccalauréat a enregistré une hausse notable du taux de réussite, qui atteint 56,18 %, contre 51,57 % lors de l'année scolaire précédente. Cette progression traduit la conjugaison des actions menées par l'ensemble des acteurs de la famille éducative, enseignants, administrateurs, inspecteurs, parents d'élèves et partenaires sociaux, qui ont contribué à réunir les conditions propices à l'amélioration du niveau pédagogique. Dimanche à Alger, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a affirmé que ces résultats « positifs » reflètent la stabilité qui a caractérisé l'année scolaire. Selon lui, cette stabilité a directement favorisé l'obtention de taux de réussite plus élevés, tant au baccalauréat qu'au Brevet d'enseignement moyen. Le BEM a d'ailleurs enregistré le plus fort taux de réussite depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, avec 65,19 % d'admis cette année. Le ministre a insisté sur le rôle central des enseignants dans ces per-

Hausse du taux de réussite au Baccalauréat 2026 et record historique au BEM, fruits de la stabilité scolaire et des réformes éducatives

formances, saluant leur engagement aux côtés des équipes administratives et des familles pour accompagner les élèves tout au long de l'année. Au-delà des chiffres, ces résultats confirment que le système éducatif algérien progresse vers des standards plus élevés, avec l'ambition de former une génération capable de relever les défis du futur et de rivaliser avec les grandes universités dans les domaines de la recherche scientifique et du développement technologique. L'accent est mis sur l'élévation du niveau de formation dans tous les secteurs, en particulier ceux liés à l'intelligence artificielle, aux technologies de l'information, à la programmation et à l'innovation. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie plus large visant à adapter l'école algérienne aux mutations mondiales et à doter les jeunes des compétences exigées par l'économie du savoir. Parallèlement à la hausse des taux de réussite, le ministère a mené un travail soutenu pour écarter toutes les formes de fraude lors des épreuves du baccalauréat. Les mesures mises en place ont permis de garantir des examens dans des conditions d'équité et de transparence, renforçant ainsi la crédibilité des résultats obtenus. Cette lutte contre la

triche constitue un axe majeur de la réforme engagée, car elle assure que la réussite repose sur le mérite et l'effort des candidats. Le classement national par wilayas montre que Tizi Ouzou conserve la première place aux épreuves du baccalauréat, avec un taux de réussite de 67,15 %. Elle est suivie de Relizane, qui affiche 66,97 %, puis de Chlef avec 66,07 %. Ces performances régionales illustrent une dynamique locale portée par les directions de l'éducation, les établissements et les familles, et témoignent d'une émulation positive entre les wilayas. Concernant les filières, les résultats font apparaître des disparités. Certaines branches, comme Lettres et philosophie, ont enregistré une hausse du taux de réussite, tandis que d'autres ont connu un léger recul. La filière Arts s'est distinguée par un taux de réussite de 100 %, marquant une performance exceptionnelle. Pour consolider cette tendance, le ministre a réaffirmé sa volonté de poursuivre les efforts d'amélioration du système éducatif. Plusieurs mesures sont prévues, notamment le renforcement de la formation des ressources humaines et l'actualisation des connaissances et des programmes afin de les adapter aux évolutions en cours. La for-

mation des enseignants dans le domaine de l'intelligence artificielle figure parmi les priorités, tout comme la maîtrise des langues étrangères et la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires. L'objectif est de construire une école moderne, capable de répondre aux exigences scientifiques et technologiques du XXI^e siècle et de garantir aux élèves un parcours de formation complet. Les résultats de 2026 montrent que la stratégie engagée commence à porter ses fruits. La hausse des taux de réussite au baccalauréat et au BEM, combinée à la réduction des cas de fraude, renforce la confiance dans le système éducatif. Les autorités misent désormais sur la continuité des réformes, l'investissement dans la formation des enseignants et l'introduction de contenus liés aux nouvelles technologies pour préparer les élèves aux métiers de demain. Ces acquis doivent permettre à l'Algérie de rehausser le niveau de ses diplômés, de favoriser leur insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche, et de positionner le pays dans la compétition internationale en matière de savoir et d'innovation.

B. KH.